



mémoire et solidarité

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

Office national des anciens
combattants et victimes
de guerre



SOMMAIRE

06

FAITS MARQUANTS

1. Centenaire du statut de pupille de la Nation 07
2. La jeunesse rend hommage aux soldats disparus 10
3. Faire vivre la mémoire 12
4. Rendez-vous en hauts lieux 16

LA TRANSFORMATION DE L'OFFICE

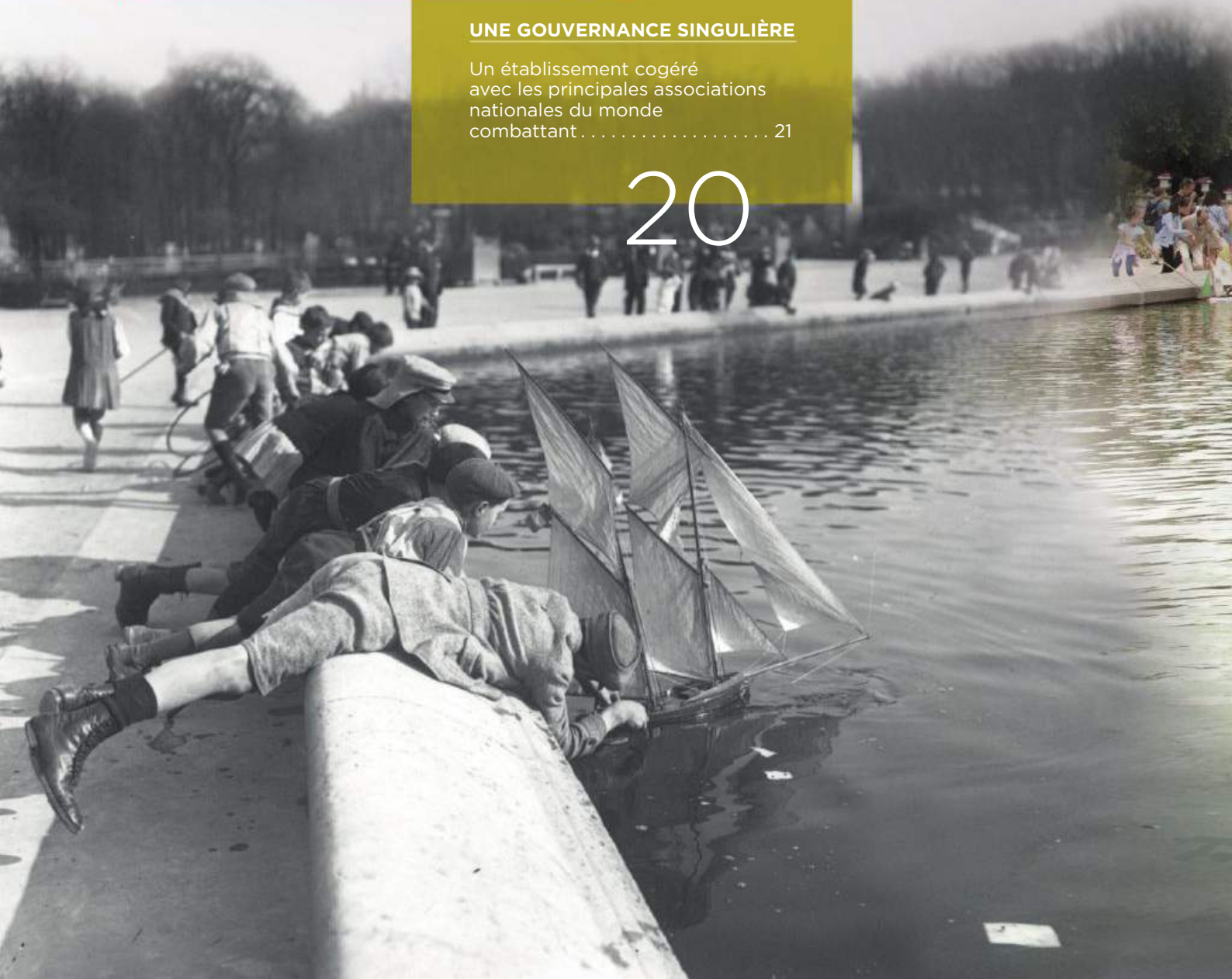
1. Un établissement qui se modernise 29
2. Améliorer l'accueil des ressortissants dans les services de proximité 31
3. L'entretien et la rénovation des sépultures de guerre 32
4. Un nouvel avenir pour les établissements médico-sociaux 34

28

UNE GOUVERNANCE SINGULIÈRE

Un établissement cogéré avec les principales associations nationales du monde combattant 21

20



36

BLEUET DE FRANCE

1. Le Bleuët de France. 37
2. Bilan des recettes 2017
du Bleuët de France 38

42

TROIS GRANDES MISSIONS POUR L'ONACVG

1. Reconnaître et réparer 43
2. Aider et accompagner 48
3. Témoigner et transmettre 54

UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ

1. Les services d'Outre-Mer 65
2. Les trois services de l'ONACVG
au Maghreb 66

64

ANNEXES

1. Programme de rénovation
des sépultures de guerre. 72
2. Programmation de rénovation des hauts
lieux de la mémoire nationale 75
3. Relogements des services. 77
4. L'Œuvre nationale du Bleuët de France . . 78
5. Activité cartes, titres et mentions . . . 80
6. Cartes de stationnement. 84
7. Cartes d'invalidité 85
8. Les chiffres de la solidarité 86
9. Budget 2017 90

70

ÉDITORIAL

Geneviève Darrieussecq
Secrétaire d'État auprès
de la ministre des Armées



Depuis un an, au sein du gouvernement, ma mission est de faire vivre et fructifier le lien entre la Nation et son armée. Interlocutrice privilégiée du monde combattant, ses droits et sa mémoire sont au cœur de mes responsabilités. En cela, l'ONACVG constitue un des socles de mon action. Nous avons appris à nous connaître et à travailler ensemble. J'ai constaté que l'Office était à la hauteur de sa réputation et je le félicite pour son travail au plus près de ses ressortissants. Il assure avec efficacité une triple mission de solidarité, de reconnaissance et de transmission mémorielle.

Ce rapport d'activité pour 2017 démontre qu'en se modernisant et en s'affirmant comme guichet unique, l'ONACVG a su prendre un virage historique. Le transfert des établissements médico-sociaux a été mené à terme et lui permet ainsi de se recentrer sur ses missions essentielles. L'ONACVG incarne le lien entre le combattant d'hier et celui d'aujourd'hui. Je lui ai donc demandé d'accentuer encore son action en faveur de la quatrième génération du feu. Je suivrai également la prise en charge des victimes d'actes de terrorisme et des pupilles de la Nation. Au fil des années, l'Office s'est affirmé comme un acteur important des actions de mémoire sur le terrain, comme un acteur majeur de la transmission de la mémoire combattante notamment en direction des jeunes générations. En 2018, nous tirerons le bilan du contrat d'objectifs et de performance (COP) 2014-2018. La plupart des objectifs auront été atteints. Nous consacrerons ces prochains mois à la préparation du prochain COP pour les années 2019-2023.

En ma qualité de secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, je tiens à adresser au Conseil d'Administration de l'ONACVG, à sa Direction et à tous les personnels mes profonds remerciements pour l'œuvre accomplie.

Avec toute ma confiance.

“
Une triple mission
de solidarité,
de reconnaissance
et de transmission
mémorielle.

”

Rose-Marie Antoine
Directrice générale de l'ONACVG
Présidente de l'Œuvre Nationale
du Bleuet de France



L'année 2017 a été marquée par de nouveaux actes de terrorisme et un engagement toujours aussi intense de nos armées sur les théâtres d'opérations extérieures. De nouvelles familles ont été meurtries et endeuillées et l'Office s'est de nouveau mobilisé pour les accompagner, les soutenir et leur venir en aide.

L'hommage que le président de la République a rendu le 14 juillet puis le 11 novembre aux pupilles de la Nation, dont on fêtait le centenaire du statut, a témoigné de la pérennité des missions de l'Office. Ce fut l'un des grands événements de l'année. La rencontre entre le Président et les Pupilles à l'Élysée a donné lieu à des échanges d'une très grande émotion et d'une très grande dignité.

La transformation de l'ONACVG s'est accélérée en 2017. Engagée depuis 2014, elle s'est traduite l'année dernière par le transfert des deux derniers établissements médico-sociaux dont l'Office assurait la gestion. Pour autant, la mission d'aide et de soutien à nos ressortissants les plus âgés se poursuit grâce au partenariat actif entretenu avec la centaine de maisons de retraite labellisées Bleuet de France. La création d'un Bureau central des rapatriés rattaché au siège de l'Office parachève le regroupement autour de l'ONACVG des organismes dédiés à la prise en compte des questions liées aux rapatriés et aux anciens membres des formations supplétives. Ainsi recentré sur son cœur de métier, la reconnaissance, la réparation, la solidarité et la mémoire, l'ONACVG poursuit efficacement sa mission de service public.

La capacité d'adaptation de l'établissement aux évolutions de son environnement se poursuivra pour mieux prendre en compte les spécificités de ses nouveaux publics. Il devrait ainsi être mieux armé pour aborder le prochain contrat d'objectifs et de performance et inscrire son action dans le cadre des grandes orientations fixées par le gouvernement dans « l'action publique 2022 ».

L'activité mémorielle et les nombreuses actions pédagogiques menées auprès des jeunes générations illustrent la vocation d'éveilleur de conscience qui est aussi celle de l'Office. Les multiples animations organisées à son initiative dans les lieux de mémoire, dont la gestion a été confiée à l'Office, rappellent aux jeunes générations les engagements de ceux qui ont écrit l'histoire par le sang versé. Construire la paix s'apprend et l'Office soutient les enseignants dans cette noble mission. L'établissement s'emploie à les accompagner avec les moyens dont il dispose, car c'est aussi la vocation de l'ONACVG, une vocation pédagogique de terrain indissociable de la mission de reconnaissance et de solidarité. À cet égard, l'exposition de l'Office consacrée à l'histoire et les mémoires de la guerre d'Algérie constitue un outil pédagogique d'une grande qualité.

De nombreux défis attendent l'établissement en 2018, notamment dans le domaine de l'accompagnement de la 4^e génération du feu. Il faudra savoir les relever sans oublier les aînés dont l'héritage oblige les passeurs de mémoire que nous sommes.

“

Mieux prendre en compte
les spécificités de ses nouveaux publics.

”

FAITS MARQUANTS





Centenaire du statut de pupille de la Nation

27.07.1917

Création du statut de pupille de la Nation

80

Pupilles invités à assister au défilé militaire du 14 juillet

La loi du 27 juillet 1917, en créant le statut de pupille de la Nation, a voulu que la Nation tout entière prenne soin des enfants que la Grande Guerre a laissés orphelins et dans le dénuement. Elle a confié l'accompagnement de ces enfants à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

Cent ans plus tard, l'ONACVG, qui continue d'accompagner tant matériellement que moralement des pupilles de la Nation dans toute la France, a souhaité leur rendre hommage, souligner l'engagement continu de la Nation envers ses enfants et mettre en exergue un statut qui conserve toute son actualité du fait des guerres, conflits et actes de terrorisme.

L'organisation du centenaire du statut des Pupilles au niveau national s'est articulée autour de deux événements distincts.

Le 14 juillet 2017, 80 Pupilles ont été invités à assister au défilé militaire, place de la Concorde. Le président de la République leur a rendu hommage dans son discours. Il leur a ensuite consacré un long moment d'échanges en se rendant en personne dans la tribune qui regroupait les Pupilles et les familles des militaires tués ou blessés au combat en 2017.

Les Pupilles et leurs familles ont ensuite été reçus par la Directrice générale et le gouverneur des Invalides à l'Hôtel national des Invalides avant de participer à une visite privée du mémorial de l'Île de la Cité.

Puis, le 10 novembre 2017, l'Office a invité et accueilli plus de 200 Pupilles et leurs proches à l'École militaire.

Cent Pupilles des conflits de 1914-1918, de 1939-1945, d'Indochine et de la guerre d'Algérie, et 100 Pupilles de conflits récents – notamment d'actes de terrorisme – ont été conviés à se rencontrer, à partager leurs expériences, leurs points de vue et leurs histoires de vie.

“

Depuis le début 2017, 138 personnes ont été adoptées par la Nation. Ce statut, attribué depuis sa création aux orphelins de guerre, a été étendu aux victimes d'attentats en 1991.

”



Après un film court présentant l'émergence du statut de pupille de la Nation, le colloque a été ouvert par l'acteur Philippe Torreton qui a expliqué pourquoi il s'est engagé auprès de l'Office depuis plusieurs années. Puis une table ronde a permis à des historiens, des chercheurs, des sociologues, d'expliquer en quoi ce statut est unique et fédérateur. Enfin, des Pupilles, leurs familles, des partenaires de l'Éducation nationale et des associations ont livré des témoignages aussi émouvants les uns que les autres.

À l'issue du colloque, les invités se sont retrouvés pour partager un moment de convivialité dans la rotonde Gabriel de l'École militaire.

100

Pupilles des conflits
de 1914-1918,
de 1939-1945,
d'Indochine
et de la guerre d'Algérie

100

Pupilles
de conflits
récents

200

Pupilles accueillis
à l'Élysée
le 11 novembre 2017

Marine, pupille de la Nation



Je m'appelle Marine, j'ai perdu mon père en août 2008 lors de l'embuscade d'Uzbin en Afghanistan. Suite à cette perte tragique, l'État m'a proposé une adoption en tant que pupille de la Nation. J'ai longtemps hésité, car je ne savais pas si j'étais apte à porter ce statut tout le long de ma vie car c'est se rappeler chaque fois pourquoi je suis pupille de la Nation. J'ai déposé la requête deux ans plus tard à la majorité. Il m'a fallu du temps pour comprendre que c'était un soutien qui allait m'aider à ne plus marcher seule. À présent je peux vous le dire et vous témoigner de l'aide que l'État apporte à chaque Pupille...

... Aujourd'hui, j'ai cette volonté en moi d'aider les autres comme on m'a aidée sans oublier d'où je viens et qui je suis. Tout simplement en mettant un sourire sur mes cicatrices.

Les broches créées spécialement pour l'occasion ont été distribuées aux Pupilles afin qu'ils puissent les arborer fièrement le 11 novembre sur les Champs-Élysées.

En effet, les 400 personnes présentes à l'École militaire se sont retrouvées dès le lendemain dans une tribune réservée pour assister à la commémoration du 11 novembre et au ravivage de la flamme par le président de la République.

À l'issue, M. et Mme Macron les ont reçus dans le grand salon d'apparat du palais de l'Élysée.

Après quelques mots introductifs de la Directrice générale, puis les témoignages bouleversants de deux Pupilles, le chef de l'État a rappelé son attachement à ce statut et le plaisir qu'il avait à les recevoir à l'Élysée. Enfin, en signe de reconnaissance envers tous les Pupilles de tous les conflits et actes de terrorisme, le président de la République a tenu à remettre à dix Pupilles de tous âges la médaille officielle du Centenaire. Une « photo de famille » a conclu cette journée extraordinaire.

Les Pupilles et leurs accompagnants
autour du couple présidentiel





Piquet d'honneur auprès de la dépouille du soldat Louis Mion, Ablain-Saint-Nazaire, 26 septembre 2018

— 2 — La jeunesse rend hommage aux soldats disparus

INHUMATION DU SOLDAT LOUIS MION, À LA NÉCROPOLE DE NOTRE-DAME-DE-LORETTE

En novembre 2016, lors de fouilles archéologiques à Annay-sous-Lens (Pas-de-Calais), ont été découverts les ossements de Louis Mion, soldat affecté au 158^e régiment d'infanterie de Lyon et disparu en octobre 1914 à l'âge de 22 ans.

Après avoir pris part à l'exhumation puis à l'identification de ce combattant originaire de l'Isère, le département de l'entretien et de la rénovation des sépultures de guerre a retrouvé ses petits-neveux et nièces.

Le 26 septembre 2017, la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, Geneviève Darrieussecq, a présidé aux côtés du préfet du Pas-de-Calais, l'inhumation de ce soldat à la nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette (Pas-de-Calais). En présence des autorités militaires, de la Directrice générale de l'ONACVG, Rose-Marie Antoine, de la famille du soldat Louis Mion et de nombreux participants, elle a souligné l'expérience unique représentée par cet événement : celle d'accompagner la dépouille d'un soldat de la Grande Guerre et d'apporter, plus d'un siècle après sa disparition, la reconnaissance de la Nation à l'un de ses fils.



26
septembre
2017

Inhumation du soldat
Louis Mion à la nécropole
de Notre-Dame-de-Lorette



Le général de corps d'armée Philippe Pontiès avec un jeune participant

UNE JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ POUR LES PLUS JEUNES

Attaché à la valorisation des nécropoles et au renforcement du lien Armée-Nation, l'ONACVG, en lien étroit avec la direction du Service national et de la Jeunesse (DSNJ), a profité de cette occasion unique pour organiser une Journée défense et citoyenneté (JDC) exceptionnelle. Les jeunes participants ont ainsi pu visiter Notre-Dame-de-Lorette, haut lieu de la mémoire nationale du ministère des Armées, mais aussi appréhender le sens et la force de nos valeurs, ainsi que les intérêts et les enjeux d'une défense pour la France à travers le monde.

À l'issue de cette action très appréciée par le monde combattant et les jeunes participants, l'ONACVG et la DSNJ souhaitent s'associer davantage en vue de définir de nouvelles synergies, mais aussi consolider et développer, au travers des 274 nécropoles nationales et des neuf HLMN¹, la transmission et l'appropriation de valeurs liées à la citoyenneté.



“

Développer la transmission des valeurs liées à la mémoire et à la citoyenneté.

”

1. Hauts lieux de la mémoire nationale.



“

L'exposition tient compte de la pluralité des mémoires, en s'appuyant sur les travaux les plus récents de la recherche historique.

”

3 Faire vivre la mémoire

« LA GUERRE D'ALGÉRIE. HISTOIRE COMMUNE, MÉMOIRES PARTAGÉES ? »

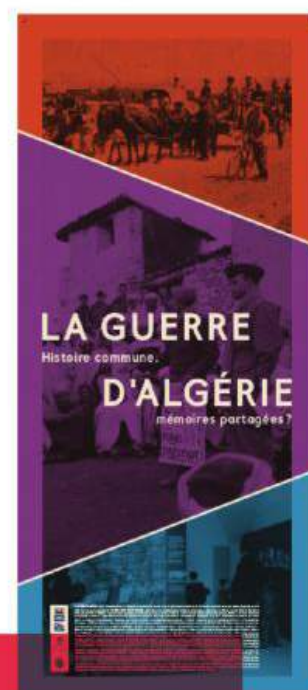
Le lundi 23 octobre 2017, la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, Geneviève Darrieussecq, a inauguré l'exposition réalisée par l'ONACVG, consacrée à la guerre d'Algérie et à ses mémoires, en présence des principales associations d'anciens combattants et de rapatriés, ainsi que des représentants du ministère des Armées et du ministère de l'Éducation nationale.

Cette exposition, élaborée sous l'égide d'un conseil scientifique constitué notamment des historiens Raphaëlle Branche, Jean-Jacques Jordi et Abderahmen Moumen, en lien avec les associations du monde combattant, comporte trois séquences : la conquête et la présence française (1830-1954), la guerre d'Algérie (1954-1962) et les mémoires dans l'espace public français depuis 1962. Elle tient compte de la pluralité des mémoires, en s'appuyant sur les travaux les plus récents de la recherche historique.

Les enjeux sont de restituer la guerre d'Algérie dans toute sa complexité, la multiplicité de ses acteurs et de ses témoins.

Cette exposition scientifique et pédagogique, composée de 23 panneaux, a été dupliquée et envoyée dans chaque région. Elle est un outil de référence pour la formation des professeurs et l'enseignement de cette période aux publics scolaires. Pour rappel, « la décolonisation de l'Algérie » est au programme de Troisième, « la guerre d'Algérie » est enseignée en Première et « l'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie » en Terminale. L'exposition contribue aussi à préparer les élèves aux interventions d'acteurs ou témoins de la guerre d'Algérie, organisées par l'ONACVG. L'objectif est de faire comprendre aux élèves la diversité des expériences de cette guerre, l'hétérogénéité des trajectoires individuelles ou familiales pendant et après le conflit, de déconstruire les stéréotypes, et d'appréhender les rapports entre histoire et mémoires.

À terme, elle sera complétée d'une mallette proposant des supports pédagogiques transdisciplinaires, élaborés en partenariat avec l'Éducation nationale, à destination des enseignants.



23

Panneaux
pour une exposition
scientifique
et pédagogique



Présentation de l'exposition « Klaus Barbie 1987, mémoire d'un procès » dans le fossé d'enceinte de la prison de Montluc



« KLAUS BARBIE 1987, MÉMOIRE D'UN PROCÈS » AU MÉMORIAL NATIONAL DE LA PRISON DE MONTLUC

Trente ans après la tenue du procès de Klaus Barbie, le mémorial présente depuis septembre 2017 une exposition temporaire dans le chemin de ronde de l'ancienne prison. À la tête de la Gestapo de Lyon, Klaus Barbie a sévi de novembre 1942 à août 1944, notamment à Montluc, devenue prison allemande, où étaient détenus les résistants, juifs et otages qu'il avait fait arrêter.

L'ouverture des archives du procès, inaccessibles jusqu'à présent, a permis de découvrir de nombreux documents éclairant la biographie du « boucher de Lyon » et les crimes qu'il a commis, jusqu'à sa fuite en Amérique du Sud après la guerre. L'exposition est pédagogique ; elle insiste sur l'audition des témoins, l'instruction du procès et son déroulement au sein de la cour d'assises de Lyon.

L'exposition donne la parole à de nombreux internés de Montluc, parties civiles au procès. Un éclairage particulier est mis sur la notion de crime contre l'humanité, son caractère imprescriptible et les procès de Maurice Papon et de Paul Touvier qui ont suivi celui de Klaus Barbie.

C'est le premier procès intégralement filmé, dont des extraits ont été projetés sur les murs extérieurs de la prison le soir de l'inauguration de l'exposition. Les documents originaux sont également présentés aux archives départementales de Lyon et métropolitaines de Lyon.

Des conférences, colloques, projections et visites thématiques accompagnent l'exposition. Ainsi, un colloque sur l'actualité du crime contre l'humanité et la manière de juger aujourd'hui les coupables a été organisé avec la chaire de l'Unesco de l'université catholique de Lyon et le Goethe Institut.

Ces différentes manifestations montrent aux plus jeunes comment les criminels nazis ont pu être traduits, même tardivement, devant la justice des hommes.

“
L'exposition donne la parole à de nombreux internés de Montluc, parties civiles au procès.
”



**« NOUS ET LES AUTRES. DES PRÉJUGÉS AU RACISME »
EXPOSITION TEMPORAIRE AU CENTRE EUROPÉEN DU RÉSISTANT
DÉPORTÉ (CERD), ANCIEN CAMP DE CONCENTRATION
DE NATZWEILER, 25 JUIN 2017 - 20 JUIN 2018.**

Le CERD accueille depuis juin 2017 l'exposition « Nous et les autres. Des préjugés au racisme ». Cette exposition est une déclinaison de celle créée et présentée par le musée de l'Homme à Paris tout au long de l'année 2017. Elle consacre une large place à l'histoire de la « racialisation », confortée par les théories scientifiques sur l'« inégalité des races » depuis le XVIII^e siècle.

Au terme d'un échange fructueux avec l'équipe scientifique du musée de l'Homme, le parcours a été adapté aux espaces et aux thématiques propres au CERD : la partie consacrée au nazisme a été étayée. Elle comporte notamment un développement sur l'effroyable expérience « médicale » raciste mise en œuvre par un des médecins nazis affecté au camp de concentration de Natzweiler.

La mise en œuvre de cette exposition est exemplaire des nouveaux partenariats qu'ont su développer les hauts lieux de la mémoire nationale avec des institutions reconnues internationalement, dans des domaines qui ne sont pas directement liés à la mémoire combattante. Ainsi, l'approche historique et anthropologique qu'a privilégiée le musée de l'Homme pour aborder le thème du racisme a permis au CERD de faire mieux comprendre les racines du nazisme.

“
S'interroger
sur ses propres
préjugés et ses
comportements
au quotidien.
”

Exposition « Nous et les autres. Des préjugés au racisme » au CERD



90 000
scolaires viennent
au CERD
chaque année

Deux autres partenaires ont apporté une contribution très importante à l'exposition. La faculté de médecine de l'université de Strasbourg a prêté quatre moulages de têtes en plâtre réalisés en 1842. Ils témoignent des théories alors en vigueur sur l'existence de races humaines. La bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg, de son côté, a accepté de prêter un des objets du fonds Arthur de Gobineau, à savoir un buste de plâtre sculpté par le théoricien de l'inégalité des races.

Cette exposition offre aux visiteurs, notamment aux 90 000 scolaires qui viennent au CERD chaque année, une réflexion complémentaire à la visite des vestiges concentrationnaires. Se souvenir des crimes passés n'a en effet de sens que si un lien s'instaure avec les grands débats contemporains. En s'alliant à des institutions dont les thématiques sont ancrées dans le présent, le CERD cherche à susciter un questionnement chez les citoyens d'aujourd'hui.

Quel est l'état des lieux du racisme aujourd'hui dans notre société ? L'exposition invite chacun à s'interroger sur ses propres préjugés et ses comportements au quotidien. Pour renforcer cette démarche, des actions complémentaires ont été programmées : un document pédagogique à destination des enseignants et des élèves a été spécialement conçu par l'équipe pédagogique du CERD ; un festival de films consacré au racisme a été préparé en partenariat avec un cinéma local ; un cycle de conférences animées par des historiens et des scientifiques, sur des thèmes passés ou actuels, a été monté avec le Jardin des sciences à Strasbourg.

C'est en diversifiant leurs partenariats, en sortant de leurs territoires intellectuel et géographique habituels, que les hauts lieux de la mémoire nationale resteront des lieux de l'actualité où la citoyenneté se pense et se vit.



Mémorial de la France combattante au Mont-Valérien

4 Rendez-vous en hauts lieux

LES RENDEZ-VOUS DU MONT-VALÉRIEN

L'année 2017 conforte le renouveau de la programmation scientifique, pédagogique et culturelle de ce haut lieu de la mémoire nationale.

L'objectif majeur est d'enrichir à la fois l'approche historique et scientifique des différentes thématiques du site, ainsi que de proposer de nouvelles activités pour capter de nouveaux publics afin d'augmenter la fréquentation du mémorial.

Un cycle annuel de conférences permet au mémorial d'exister pleinement au sein du monde historique, institutionnel et universitaire. Cette démarche ancre le Mont-Valérien au cœur d'un propos moderne autour des thématiques liées à la Répression, à la Résistance et aux mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France.

“

Un cycle annuel de conférences permet au mémorial d'exister pleinement au sein du monde historique, institutionnel et universitaire.

”



LES RENDEZ-VOUS DU MONT-VALÉRIEN : UN NOUVEAU CYCLE HISTORIQUE

Ces conférences se déroulent à la préfecture des Hauts-de-Seine, partenaire de ces rendez-vous. Elles ont réuni un public nombreux venu écouter les intervenants suivants :

- Serge Klarsfeld « La question des otages et des fusillés juifs du Mont-Valérien »;
- Thomas Fontaine « Le Mont-Valérien au cœur du système répressif nazi en France occupée »;
- Laurent Douzou « La société clandestine de la Résistance »;
- Denis Peschanski « Les étrangers fusillés au Mont-Valérien »;
- Olivier Lalieu et Vladimir Trouplin « Des mémoires du Mont-Valérien ».

LES RENDEZ-VOUS THÉÂTRAUX DU MONT-VALÉRIEN

Afin de rendre hommage aux étrangers fusillés au Mont-Valérien ainsi qu'aux combattants « Morts pour la France » inhumés dans la crypte du mémorial de la France combattante, les visites théâtralisées réalisées par la compagnie du Théâtre des Oiseaux sont désormais des rendez-vous incontournables du Mont-Valérien. Cette nouvelle forme de médiation, alternant des temps artistiques (théâtre et musique) et des commentaires pédagogiques plus traditionnels, permet d'incarner différemment les parcours des combattants et des otages dans ce lieu privé de la voix des témoins.

LES RENDEZ-VOUS CINÉMATOGRAPHIQUES

Afin d'intégrer pleinement l'esplanade du Mont-Valérien aux actions culturelles et mémorielles du site tout au long de l'année, des événements y ont été organisés comme par exemple un cycle de projections cinématographiques en plein air. En 2017, deux films ont été projetés, *L'Armée du crime* en présence de son réalisateur Robert Guédiguian ainsi que *L'Armée des Ombres* de Jean-Pierre Melville.



Antoine Grande, directeur des HLMN d'Île-de-France et Denis Peschanski, historien chercheur

Outre ces rendez-vous désormais récurrents, l'année 2017 a permis d'organiser des événements artistiques variés, notamment la réalisation du buste de Missak Manouchian, résistant arménien fusillé au fort du Mont-Valérien le 21 février 1944, par un sculpteur.



Pour en savoir plus, voir la page Facebook « Mémorial du Mont-Valérien ».

INAUGURATION DU MÉMORIAL DU DÉBARQUEMENT ET DE LA LIBÉRATION DE PROVENCE (16 MARS 2017)

Le Mont-Faron est l'un des neuf hauts lieux de la mémoire nationale du ministère des Armées dont l'entretien et la valorisation sont confiés à l'ONACVG.

Le 15 août 1964, dans le cadre des commémorations du 20^e anniversaire du débarquement de Provence, le général de Gaulle inaugure le « mémorial du débarquement de Provence ». Situé dans une zone Natura 2000¹, à 500 mètres d'altitude, surplombant Toulon, le mémorial est niché dans la Tour Beaumont, une tour du milieu du XIX^e siècle, qui bénéficie d'une extension en 1964. Elle offre un panorama de près de 70 kilomètres qui s'étend de l'île de Porquerolles à la Ciotat.

Lors du 70^e anniversaire du débarquement, le 15 août 2014, le président de la République décide de rénover et de transformer le mémorial. Celui-ci devient dès lors le « mémorial du débarquement et de la libération de Provence ».

“

L'approche thématique permet au visiteur de mieux appréhender les différentes problématiques de l'époque.

”



600 m²

renovés sous l'égide
d'un comité scientifique

18

mois de travaux
suivis par une équipe
pluridisciplinaire

Façade renovée du mémorial
du Mont-Faron (Var)



Après 18 mois de travaux suivis par une équipe pluridisciplinaire de maîtrise d'œuvre, le nouveau mémorial est inauguré le 16 mars 2017 par le président de la République. La scénographie (600 m²) a été complètement renovée sous l'égide d'un comité scientifique. Elle est entrée dans l'ère du XXI^e siècle avec la mise en place de bornes interactives, de mini-films expliquant les différents éléments entourant le débarquement (opération « Anvil-Dragoon ») et son contexte. Des extraits de discours prononcés par le général de Gaulle et par le président Hollande sont diffusés. Des cartes sont présentées pour suivre les événements au fur et à mesure des opérations et différents objets d'époque permettent de « toucher du doigt » l'Histoire. Les films ou les espaces d'interprétation sont présentés en français et en anglais.

La scénographie s'appuie sur une logique de visite chronologique et thématique. Le visiteur progresse des événements de 1942 jusqu'aux conséquences militaires, politiques, économiques et sociologiques des années 1944/1945. L'approche thématique, quant à elle, permet au visiteur de mieux appréhender les différentes problématiques de l'époque telles que l'organisation de la Résistance, la montée en puissance de la première Armée française en 1943 ou les difficultés de la vie quotidienne en Provence.

Au travers de témoignages, le mémorial rend hommage à tous les acteurs du débarquement et de la libération de Provence : résistants de l'intérieur, évadés de France et soldats de l'Armée d'Afrique, des Antilles et du Pacifique.

Les soldats originaires d'Afrique du Nord et d'Afrique de l'Ouest forment un contingent très important au sein de l'armée du général de Lattre de Tassigny. Cette armée de 260 000 hommes a permis à la France d'effectuer un important redressement sur le plan militaire et politique.

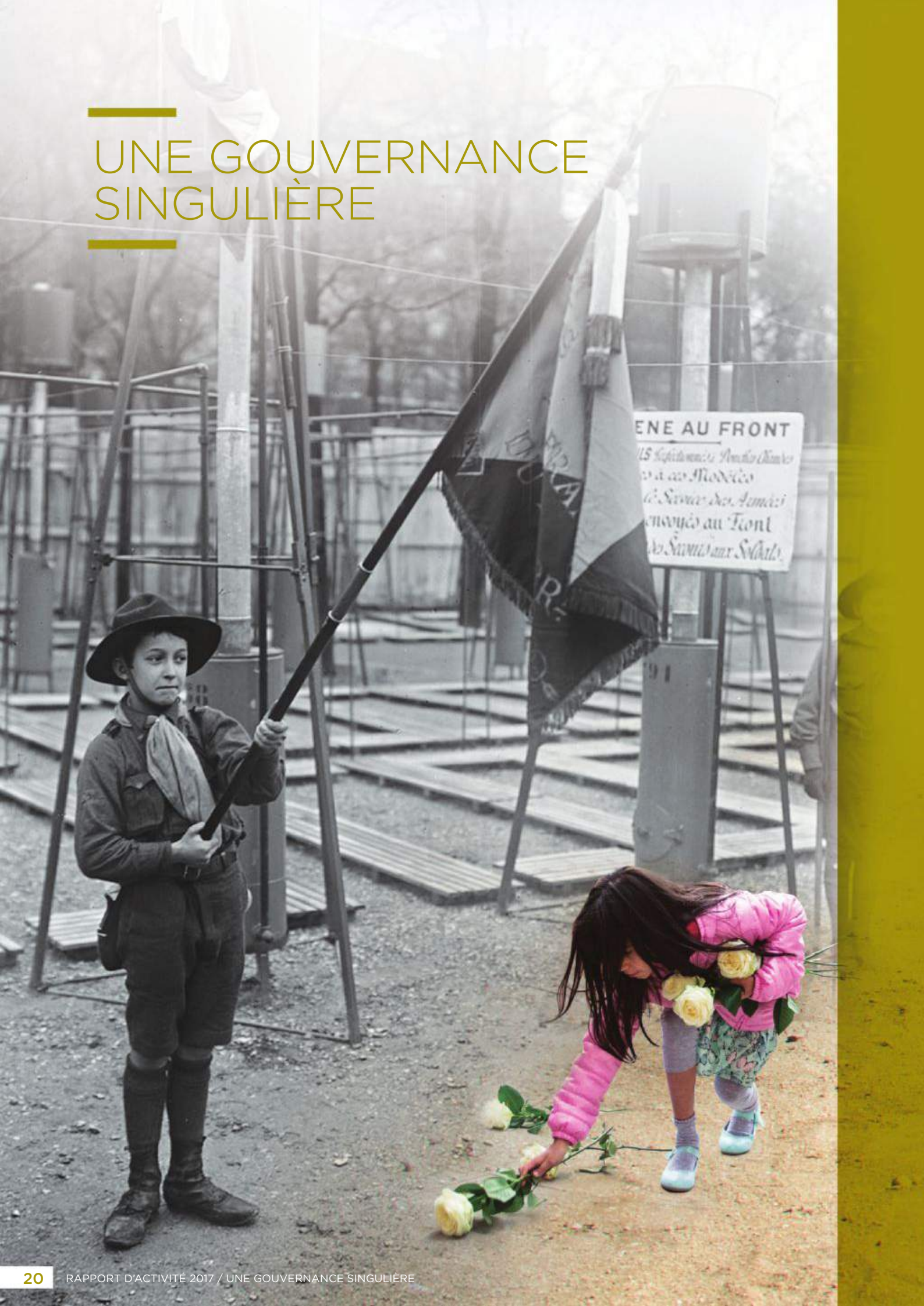
Au niveau militaire, la campagne de libération de Provence du 15 au 28 août 1944 a mis en lumière le professionnalisme de cette armée : les deux batailles de Toulon et Marseille sont menées uniquement par les troupes françaises. C'est le point de départ d'une reconquête qui permettra au général de Lattre d'être présent en mai 1945 à Berlin pour acter, au nom de la France, la capitulation allemande.

Les troupes alliées, notamment américaines, sont également mises en valeur dans l'exposition du mémorial puisque 90 000 hommes ont participé à l'opération « Anvil-Dragoon ».

En honorant ceux qui ont combattu pour la France, ce mémorial permet de développer l'esprit civique et de consolider le lien Armée-Nation. C'est un vecteur privilégié de transmission des valeurs de la République et de la politique mémorielle du ministère des Armées mise en œuvre par l'ONACVG. Dans ce cadre, le mémorial entretient des relations très suivies avec l'Éducation nationale et les partenaires associatifs.

1. Natura 2000 : Le réseau Natura 2000 rassemble des sites naturels ou semi-naturels de l'Union européenne ayant une grande valeur patrimoniale, par la faune et la flore exceptionnelles qu'ils contiennent. La constitution du réseau Natura 2000 a pour objectif de maintenir la diversité biologique des milieux, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales dans une logique de développement durable.

UNE GOUVERNANCE SINGULIÈRE



Un établissement cogéré avec les principales associations nationales du monde combattant

Créé en 1916, l'ONACVG apporte depuis plus d'un siècle son soutien moral et matériel à près de 2,6 millions de bénéficiaires et veille à préserver le lien unique et privilégié qu'il entretient avec le monde combattant et, plus récemment, avec celui des victimes d'actes de terrorisme. Ce lien se concrétise notamment à travers un mode de gouvernance singulier.

En effet, établissement public administratif, sous tutelle du ministère des Armées, l'Office est géré conjointement par l'État et les grandes associations du monde combattant et des victimes de guerre. Cette cogestion permet aux ressortissants de l'ONACVG de participer aux grandes décisions concernant leur avenir à travers différentes structures paritaires : le conseil d'administration, les conseils départementaux et l'ensemble des commissions spécialisées.

Cette gouvernance repose aussi sur le dialogue entretenu avec les autorités de tutelle dans le cadre du pilotage stratégique exercé par celles-ci, notamment à travers le suivi de la mise en œuvre des orientations fixées dans le contrat d'objectifs et de performance 2014-2018. Ainsi, lors de chaque conseil d'administration, il est rendu compte de l'avancée des actions du contrat d'objectifs et de performance (COP).

1916

date de création
de l'ONACVG

2,6
millions
de ressortissants



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ONACVG 2016-2019

Présidence

Président

**Mme la secrétaire d'État
Geneviève Darrieussecq**
Secrétaire d'État auprès
de la ministre des Armées

1^{er} Vice-président

M. Jacques Goujat 1

2^e Vice-président

M. l'Amiral (2s) Henry Lacaille 26

1^{er} collège - en qualité de représentants de l'État

Sénat

En attente de nomination

Ministère des Armées

M. Jean-Paul Bodin
Secrétaire général
pour l'Administration 19

Assemblée Nationale

M. Fabien Gouttefarde
Membre de la Commission
de la Défense nationale
et des forces armées

Ministère des Armées

Mme Myriam Achari
Directrice de la Direction
des patrimoines, de la mémoire
et des archives (DPMA) 23

Ministère de l'Intérieur

M. le Préfet Martin Jaeger
Chef du service du Haut fonctionnaire
de Défense 15

Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères

M. Sylvain Riquier
Sous-directeur des Français à l'étranger
et de l'Administration consulaire



**Ministère de l'Action
et des Comptes publics**
M. Louis d'Humières

Chef du bureau 5BMD
à la direction du Budget

Ministère de l'Éducation nationale
Mme Florence Robine

Directrice générale de l'enseignement
scolaire représentée par
Mme Françoise Petreault 27

2^e collège - au titre des conflits
1939-1945, d'Indochine
et de Corée 1964

M. Jean Chaise

Président national, Fédération nationale
des victimes et rescapés des camps
nazis du travail forcé (décédé)

M. le Général (2s) Guy Simon

Ancien Président national, Association
nationale des anciens et amis de
l'Indochine et du Souvenir indochinois 24

M. Yves Doury

Secrétaire général, Union française
des combattants et victimes de guerre
(UFAC) 11

2^e collège - au titre de la guerre d'Algérie
et des combats de Tunisie et du Maroc

M. Hocine Bouares

Président national, Association
des Français rapatriés d'origine
nord-africaine en Allemagne
et en Alsace (AFRONAAA) 7

M. Guy Darmanin

Président national, Fédération nationale
des anciens combattants en Algérie,
Maroc et Tunisie (FNACA) 17

M. Serge Drouot

Secrétaire national, Fédération nationale
des anciens combattants en Algérie,
Maroc et Tunisie (FNACA) 13



M. André Fillere
Vice-président, Association républicaine des anciens combattants (ARAC)

M. Gérard Colliot
Vice-président national, Union nationale des combattants **25**

M. Jacques Goujat
Président, Union française des Associations de combattants et de victime de guerre (UFAC)

M. Jean-Claude Klinkert
Vice-président, Union Fédérale (UF)

M. le général (2s) Roger Pessidou
Président d'honneur, Association nationale « Les Ailes Brisées » **10**

2^e collège - au titre des opérations postérieures au 2 juillet 1964

M. Laurent Attar-Bayrou
Président National, Fédération nationale des anciens des missions extérieures OPEX (FNAME) **20**

M. Dominique Lepine
Président national, Union Fédérale (UF) **6**

M. le général (2s) Bernard Janvier
Vice-président national, Fédération nationale des anciens des missions extérieures OPEX (FNAME)

M. le général (2s) Pierre Saint-Macary
Président général, Union nationale des combattants (UNC) **21**

M. l'Amiral (2s) Henri Lacaille
Président national, Fédération nationale « André Maginot » (FNAM)

M. le général (2s) André Soubirou
Président national, Association nationale des participants aux OPEX (ANOPEX) **8**

Mme Rose-Marie Antoine
Directrice générale de l'ONACVG, non membre du CA **14**

2^e collège - au titre des diverses catégories de ressortissants du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre

M. le général (2s) Jean-Pierre Beauchesne
Président national, Fédération des anciens combattants résidant hors de France (FACS) **9**

M. le général (2s) Paul Dodane
Secrétaire général, Association nationale des participants aux opérations extérieures (ANOPEX) **22**

Mme Michèle Buisson
Vice-présidente, Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs (FENVAC) **2**

Mme Denise Fournier
Secrétaire juridique et sociale, Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) **28**

M. Raymond Casal
Président national, Association nationale des plus grands invalides de guerre (ANPGIG)

Mme Mireille Gourlan
Secrétaire générale adjointe, Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc (FNCPG-CATM) **29**

Mme Paule Sudre
Présidente adjointe et trésorière, Fédération nationale des fils et filles des morts pour la France « Les fils des tués »

3^e collège

M. le Contrôleur Général des Armées Serge Barcellini
Président général, Le Souvenir Français (SF) **12**

M. Alain Clerc
Secrétaire général, Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie **5**

M. le général (2s) Bruno Dary
Président, Comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, Flamme de la Nation

M. le général (2s) Bruno Cuche
Président, Fondation Maréchal Leclerc de Hautecloque (MLH) **16**

M. Jacques Vistel
Directeur général, Fondation de la Résistance (décédé)

Représentants du personnel

Mme Dominique Seco-Vigeron
Secrétaire générale, Section syndicale FO de l'ONACVG **18**

Mme Claude-Michèle Jeoffroi
Secrétaire générale, Section syndicale de CFDT de l'ONACVG **3**

Membres experts

Mme Carole Damiani
Directrice, Paris Aide aux victimes (PAV-75) **4**

M. Jean-Jacques Jordi
Historien

M. le général (2s) Vincent Leroi
Président, Solidarité Défense (Commission Mémoire et Solidarité de l'ONACVG)

M. Hubert Tison
Secrétaire général, Association des professeurs d'Histoire et de Géographie

M. le médecin général inspecteur Christian Plotton
Directeur, Institution nationale des Invalides (INI)



Jacques Goujat

1^{er} vice-président du conseil d'administration de l'ONACVG, commandeur de la Légion d'Honneur et titulaire de nombreuses décorations françaises et étrangères, gérant de cabinet de courtage en assurance en retraite.

Siège au titre de la guerre d'Algérie.

Je considère qu'un administrateur de l'Office doit se rendre disponible et être compétent pour pouvoir exercer sa fonction sur la base du paritarisme. Il faut aussi savoir faire preuve de beaucoup de conviction pour défendre les dossiers. L'ONACVG et ses services départementaux sont de véritables carrefours de rencontre entre les anciens combattants ou les victimes de guerre et l'administration.

“

Le conseil d'administration a été renouvelé pour un mandat de quatre ans par arrêté du 13 janvier 2016.

”

Composé de 40 membres nommés pour quatre ans, le conseil d'administration est présidé par le ministre chargé des anciens combattants. Sa mission est de définir la politique générale de l'Office et de se prononcer, notamment, sur le budget, le compte financier et les projets de contrats pluriannuels avec l'État.

Outre la représentation traditionnelle des anciens combattants et victimes de guerre des différents conflits, le conseil est ouvert aux fondations et associations nationales œuvrant pour les missions mémorielles et la citoyenneté, réunies au sein du 3^e collège. Il comprend également deux représentants du personnel, avec voie délibérative, et cinq membres experts, nommés par le ministre et siégeant avec voie consultative. Le conseil d'administration a été renouvelé pour un mandat de quatre ans par arrêté du 13 janvier 2016.

LES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

Présidé par le préfet ou son représentant, chaque conseil départemental est constitué de 31 à 39 membres répartis en trois collèges sur le modèle du conseil d'administration de l'ONACVG. Au sein de chaque conseil, plusieurs commissions peuvent être constituées pour se prononcer sur les demandes d'aides relevant de la solidarité, les projets relatifs à la politique de mémoire, ou les demandes de délivrance des diplômes d'honneur de porte-drapeau. Enfin, le conseil départemental peut émettre un avis sur les demandes de cartes soumises à la commission nationale.



Yves Doury

Membre de la commission « Mémoire et Solidarité » et du collège de l'Œuvre nationale du Bleuet de France, orphelin de guerre et pupille de la Nation, chevalier de l'Ordre national de la Légion d'Honneur et de l'Ordre national du Mérite.

Siège dans le 2^e collège au titre des conflits de 1939-1945, d'Indochine et de Corée.

Si j'ai toujours défendu le fait que nous ayons, nous, orphelins de guerre et pupilles de la Nation, une place toute naturelle auprès des anciens combattants, je défends les droits matériels et moraux de l'ensemble des catégories de ressortissants de l'Office, y compris les plus récentes, à savoir les opérations extérieures (OPEX) ou les victimes d'actes de terrorisme (VAT).

J'apprécie cette gouvernance paritaire qui apporte un équilibre entre l'application des textes par la tutelle et la défense des intérêts des ressortissants représentés par les administrateurs.

Je mesure régulièrement comment le conseil d'administration et les conseils départementaux incarnent la devise de l'ONACVG « Mémoire et Solidarité ». Héritiers de tout un patrimoine, fait de valeurs civiques et patriotiques, les anciens combattants et les victimes de guerre ont la responsabilité de témoigner et de manifester, expressément, leur attachement à ces valeurs. La Nation, tout entière, ne doit pas oublier et doit pouvoir en mesurer le prix, un prix fait de sang et de larmes.

LA COMMISSION NATIONALE DE LA CARTE

La commission nationale de la carte du combattant est composée de 27 membres dont 21 représentent les anciens combattants titulaires de la carte du combattant et appartiennent à des associations nationales d'anciens combattants et six représentent les Armées à raison de deux par Armée.

La commission nationale se réunit soit en séance plénière, soit en formation restreinte. Elle est chargée d'examiner les demandes d'attribution ou de retrait de la carte du combattant.

LA COMMISSION NATIONALE DU DIPLÔME D'HONNEUR DE PORTE-DRAPEAU

Présidée par le secrétaire d'État chargé des anciens combattants et de la mémoire, elle est constituée de 9 membres associatifs dont 6 désignés par le conseil d'administration de l'ONACVG. Elle est chargée d'étudier les demandes d'attribution des diplômes, d'instruire les recours en cas de refus d'attribution ou de retrait d'un diplôme, d'étudier les demandes de subvention à l'achat ou à la restauration des drapeaux associatifs et de se prononcer sur les questions relatives à la mission de porte-drapeau et aux règles vestimentaires et éthiques afférentes.

Paule Sudre

Membre de la commission « Mémoire et Solidarité », orpheline de guerre et pupille de la Nation, chevalier de l'Ordre national du Mérite, cadre de la Banque de France en retraite.

Siège dans le 2^e collège au titre des diverses catégories de ressortissants du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.



Je connais l'ONACVG depuis mon enfance. C'est pour moi une seconde famille sur laquelle j'ai toujours pu compter lorsque j'en ai eu besoin. C'est un organisme unique en son genre, le seul organisme officiel qui défende les intérêts des orphelins de guerre et des pupilles de la Nation. C'est la raison pour laquelle j'y suis très attachée. Je tiens ici à témoigner de la qualité de son accompagnement auprès des ressortissants les plus démunis.

UN CONTRAT D'OBJECTIFS ET PERFORMANCE (COP) S'ACHÈVE POUR LAISSER LA PLACE...

Le COP 2014-2018 se décline en quatre axes. L'axe 1 vise à recentrer l'action de l'Office sur ses publics et ses missions fondamentales. L'axe 2 porte sur l'adaptation de la politique sociale de l'établissement à la diversité de ses ressortissants et la garantie des droits des rapatriés. L'ensemble des 45 actions de ces deux axes sont d'ores et déjà closes. L'axe 3 demande à l'Office de conforter son action de promotion de la mémoire au niveau local. Dix-huit des 25 actions prescrites sont closes, quant aux sept autres elles sont engagées. Le dernier axe concerne la rationalisation du maillage territorial et l'effort de modernisation administrative de l'établissement. Trente-neuf des 45 actions prescrites sont closes, quant aux six autres elles sont engagées. Les efforts accomplis en 2017 ont permis de clôturer près de 90 % des actions du COP.



Consulter
le COP 2014-2018 :
[http://www.onac-vg.fr/
files/cop.pdf](http://www.onac-vg.fr/files/cop.pdf)

... À UN NOUVEAU COP EN GESTATION

Les travaux d'élaboration du COP 2019-2023 ont été lancés en fin d'année avec la mise en place de 21 chantiers et la désignation d'un pilote par chantier. Il leur appartient de faire un pré-bilan de la mise en œuvre du COP 2014-2018 puis, tout en intégrant le programme de transformation du comité d'« Action publique 2022 », de proposer les grandes orientations du futur COP.

Le recentrage de l'Office sur ses publics et ses missions fondamentales, l'amélioration de l'accompagnement de ses ressortissants et la poursuite des efforts entrepris dans la prise en compte des combattants des opérations extérieures et des victimes d'actes de terrorisme en constitueront le socle.

Ce projet de COP devra être approuvé par le conseil d'administration avant d'être soumis à la signature de la Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées.

LA TRANSFORMATION DE L'OFFICE



1 Un établissement qui se modernise

Inscrite comme 4^e axe de la transformation dans le contrat d'objectifs et de performance 2014-2018, la modernisation des méthodes et outils d'administration et de gestion a enregistré une avancée significative en 2017 avec la finalisation de nombreux projets.

FINANCES

2017 a vu la mise en place d'un nouveau système d'information comptable et financier (SICF), intitulé QUALIAC, qui a succédé à une application budgétaire et comptable obsolète et peu performante.

Le projet QUALIAC a constitué à plus d'un titre un dossier majeur pour l'Office. Il a fortement mobilisé les services, permettant ainsi de rationaliser la fonction financière de l'établissement. Il vient en appui d'évolutions déjà réalisées, comme le recentrage de l'exécution de la dépense au siège ou encore la mise en œuvre d'un service facturier.

Ce nouveau SICF permet à l'ONACVG de :

- répondre aux dispositions réglementaires induites par la nouvelle gestion budgétaire et comptable publique;
- simplifier le travail des agents en disposant d'un outil permettant d'éditer les états budgétaires et le compte financier automatiquement;
- poursuivre la modernisation du traitement de l'exécution de la dépense (dématérialisation des actes);
- renforcer le contrôle interne comptable en mettant en place une chaîne de validation informatique;
- accélérer la rationalisation de la fonction financière (suppression des pôles financiers interdépartementaux, généralisation du service facturier au sein de l'agence comptable).

“
La modernisation,
4^e axe de la
transformation
de l'Office.

”

RESSOURCES HUMAINES

Après des travaux préparatoires ayant mobilisé l'ensemble du département Ressources humaines tout au long de l'année 2016, le nouveau système d'information des ressources humaines interministériel RenoiRH a été déployé au sein de l'Office courant 2017. Ce logiciel permet à l'ONACVG de bénéficier d'un outil moderne de gestion de ses agents, qui facilitera notamment une meilleure gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.



UN PARC ET DES OUTILS INFORMATIQUES RENOUELÉS

La modernisation des moyens informatiques de l'Office s'est poursuivie en 2017, en particulier concernant les postes de travail des agents et les services réseau, favorisant ainsi la communication interne et externe de l'Office.

Une stratégie d'équipement innovante

Le renouvellement d'ensemble des postes de travail ainsi que le déploiement des PC portables au profit des services de proximité s'est effectué en 2017, permettant d'accompagner l'évolution des modes de travail et de faciliter les opérations de communication sur le terrain. Ce chantier a constitué un véritable défi du fait du maillage territorial de l'Office avec ses 105 services de proximité.

Pour compléter l'équipement des agents, le déploiement d'une flotte de smartphones 4G auprès des cadres du siège, des assistances à maîtrise d'ouvrage et des directeurs de services de proximité s'est achevé en 2017, leur donnant un accès permanent à leur messagerie.

Un réseau informatique modernisé

La mise en place d'un accès VPN (Virtual Private Network) sécurisé s'est concrétisée en 2017. Ce nouveau dispositif a permis de raccorder au réseau de l'Office les sites ultra-marins et d'Afrique du Nord jusqu'ici demeurés isolés. L'ensemble des agents peut donc désormais accéder au réseau privé de l'ONACVG et à ses services.

UNE POLITIQUE ACHAT SOUTENUE DANS LE RESPECT DES RÈGLES DE LA COMMANDE PUBLIQUE

L'ONACVG a continué de recourir aux différents leviers de la performance achat en 2017, en introduisant dans ses marchés des dispositions sociales et environnementales dès lors qu'elles sont adaptées aux achats visés. L'accès des PME à la commande publique, ainsi que la performance économique des achats effectués sont également une préoccupation constante de l'Office.

L'activité du bureau des achats a été très soutenue en 2017, avec 86 marchés et contrats notifiés, 20 conventions de nettoyage renouvelées et 907 bons de commande établis.

Des marchés emblématiques ont été signés comme le traitement de la couverture et des mosaïques de la nécropole de Notre-Dame-de-Lorette, l'installation d'une signalétique historique au sein de l'ancien camp nazi du Struthof, ou encore le renouvellement des marchés d'assurance de l'Office (dommages aux biens et responsabilité civile).

La mise en œuvre de la politique achats de l'Office s'est également poursuivie avec notamment la signature du groupement de commande permanent avec le ministère des Armées et d'une convention avec le pôle graphique du service parisien de soutien de l'administration centrale (SPAC) pour répondre aux principaux besoins d'impression de l'établissement.

“
L'ONACVG
a continué
de recourir aux
différents leviers
de la performance
achat en 2017,
en introduisant
dans ses marchés
des dispositions
sociales et
environnementales.
”

2

Améliorer l'accueil des ressortissants dans les services de proximité

8

services de proximité ont bénéficié d'un plan d'amélioration de leur accueil

5

nouveaux services de proximité sont devenus accessibles en 2017

RELOGEMENT DE SERVICES DE PROXIMITÉ

L'ONACVG a renforcé en 2017 son plan d'amélioration de l'accueil dans les services de proximité puisque les transferts de services ont concerné 8 sites, à savoir les services départementaux de l'Aude (11), de la Charente-Maritime (17), de l'Eure (27), de la Haute-Loire (43), de la Moselle (57), de la Vendée (85), du Val-de-Marne (94) et de La Réunion (974).

L'ONACVG a privilégié le choix exigeant de locaux situés dans le parc immobilier public, déjà aménagés en bureaux, conformes aux normes réglementaires d'accessibilité et de sécurité incendie, et exempts de travaux lourds de réhabilitation à la charge de l'Office.

Ainsi 5 nouveaux services répondent désormais aux normes d'accessibilité : ceux de l'Aude (11) de l'Eure (27), de la Haute-Loire (43), du Val-de-Marne (94) et de La Réunion (974).

ENTRETIEN ET ADAPTATION DES SERVICES DE PROXIMITÉ AUX BESOINS DES SERVICES ET DES USAGERS

Travaux d'entretien

Les travaux ont concerné les services suivants :

- Accessibilité : maison du Combattant de Nouvelle-Calédonie ;
- Sécurité intrusion : sécurisation du 4^e étage du service central et visiophones pour les services des Bouches-du-Rhône (13), des Landes (40), de Paris (75) et du Maroc ;
- Sécurité incendie du local archives du service des Yvelines (78) ;
- Protection contre la chaleur des services de Corse-du-Sud (2A) et de Guadeloupe (971). Climatisation des services du territoire de Belfort (SD 90) et de Guyane (973) et pose de stores au service d'Alger ;
- Réfections des peintures, portes et sols des services de Corse-du-Sud (2A), de l'Eure (27), de la Gironde (33), des Yvelines et du Maroc ;
- Réfection de sanitaires : service des Yvelines.

Études de travaux

La sécurité intrusion du service du Maroc a fait l'objet d'un diagnostic par un organisme missionné par l'ambassade.

Les dégâts causés par le cyclone de janvier 2017 ont retardé les études de travaux d'accessibilité de la maison du Combattant de Polynésie française.

Des études d'accessibilité au service des Bouches-du-Rhône ont été lancées, en prenant en considération les propositions de l'inspection santé et sécurité au travail.

3

L'entretien et la rénovation des sépultures de guerre



Le pôle des sépultures de guerre et des hauts lieux de la mémoire nationale (PSGHLMN), basé à Metz, met en œuvre la politique en matière de soutien de ces monuments.

LE PROGRAMME DE RÉNOVATION DES NÉCROPOLES

En 2017, 15 opérations de rénovation de nécropoles ont été réalisées pour un montant de près de 5 millions d'euros. Parmi les chantiers emblématiques, la restauration des mosaïques et de la toiture à la nécropole nationale Notre-Dame-de-Lorette (Pas-de-Calais).

Les autres chantiers se sont déroulés dans les nécropoles et carrés militaires suivants :

- Montdidier (Somme);
- Rémy (Oise);
- Chambry (Seine-et-Marne);
- Neuilly-Saint-Front (Aisne);
- Rethel (Ardennes);
- Chasselay - Tata sénégalais (Rhône);
- Mémorial Nazdar à Neuville-Saint-Vaast (Pas-de-Calais);
- Carré militaire de Saint-Dizier (Haute-Marne);
- Carré militaire d'Hirson (Ardennes).

En parallèle, de nombreux travaux de rénovation partielle, de reprise de maçonneries et d'amélioration du paysager ont été effectués, dont certains en régie par des agents possédant toutes les compétences techniques nécessaires.

LES ACTIONS LIÉES À L'ÉTAT CIVIL MILITAIRE

La hausse des demandes relatives à l'état civil constatée en 2016 a été confirmée en 2017. En effet :

- 12 114 réponses ont pu être apportées aux différents demandeurs;
- 146 cérémonies et 51 demandes de tournage sur site ont été enregistrées;
- 17 370 fiches de soldats morts pour la France ont été saisies pour la mise à jour du site internet « Mémoire des hommes ».

En 2017, l'activité du pôle a été très soutenue avec 32 découvertes de restes mortels (français, allemands et russes) dont ceux du soldat Louis Mion.

Par ailleurs, le pôle a coordonné le transfert du corps du soldat Kalepo en Nouvelle-Calédonie, qui après avoir reposé presque un siècle dans une nécropole nationale de l'Aisne, rejoint enfin son sol natal.

Nécropole nationale de Saint-Mandrier-sur-Mer (Var)



Corinne Secqueville

57 ans, chef de secteur des nécropoles à Marseille, depuis 2010.

Je suis responsable de l'entretien et de la rénovation des sépultures de guerre sur un secteur qui regroupe 6 nécropoles nationales et 54 carrés militaires. Mes activités sur ce poste comprennent le suivi et le contrôle des travaux confiés à des prestataires extérieurs, les visites de sites pour vérifier l'état des nécropoles et carrés militaires, mais aussi la participation aux actions de valorisation et activités pédagogiques et mémorielles initiées par le département Mémoire.

Ainsi, depuis 2016, je participe à la journée pédagogique organisée autour de la Résistance régionale sur la nécropole de Signes en coopération avec les associations, les coordonnateurs « Mémoire et Communication » et les directeurs des services départementaux.

Par ailleurs, je collabore également cette année au projet d'installation d'une stèle à la mémoire des 149 harkis décédés au camp de Rivesaltes. Enfin, j'ai également contribué pendant plus de deux ans à l'opération de rénovation du mémorial du Mont Faron.

Responsable du secteur, je gère une équipe de 5 techniciens et jardiniers. À ce titre, je dois aussi veiller au respect des normes environnementales et des règles en matière de prévention et de sécurité au travail.

J'aime ce travail qui contribue à la préservation de la mémoire et à l'hommage dû à ceux qui se sont battus pour la défense de notre liberté.



L'ENTRETIEN DES NÉCROPOLES, LA POLITIQUE D'EXTERNALISATION

La superficie totale des sites entretenus par l'ONACVG est de 3 400 000 m² dont près de 800 000 m² externalisés pour un montant total de plus de 700 000 €.

En parallèle, conformément à la charte paysagère du ministère des Armées, le pôle a mis en place la démarche « zéro phyto ». Diverses expérimentations ont permis d'identifier des techniques efficaces sans pesticides.

Les sites présélectionnés dans le cadre de la candidature franco-belge au classement UNESCO de sites funéraires militaires de la Grande Guerre ont fait l'objet de visites très détaillées par leurs experts. Ces visites ont permis à l'ONACVG d'explicitier les modalités d'entretien, de conservation et de restauration mises en place.



— 4 — Un nouvel avenir pour les établissements médico-sociaux

Au 31 décembre 2016, les 9 écoles de reconversion professionnelle, le centre de pré-orientation, ainsi que 6 des 8 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de l'Office ont été transférés.

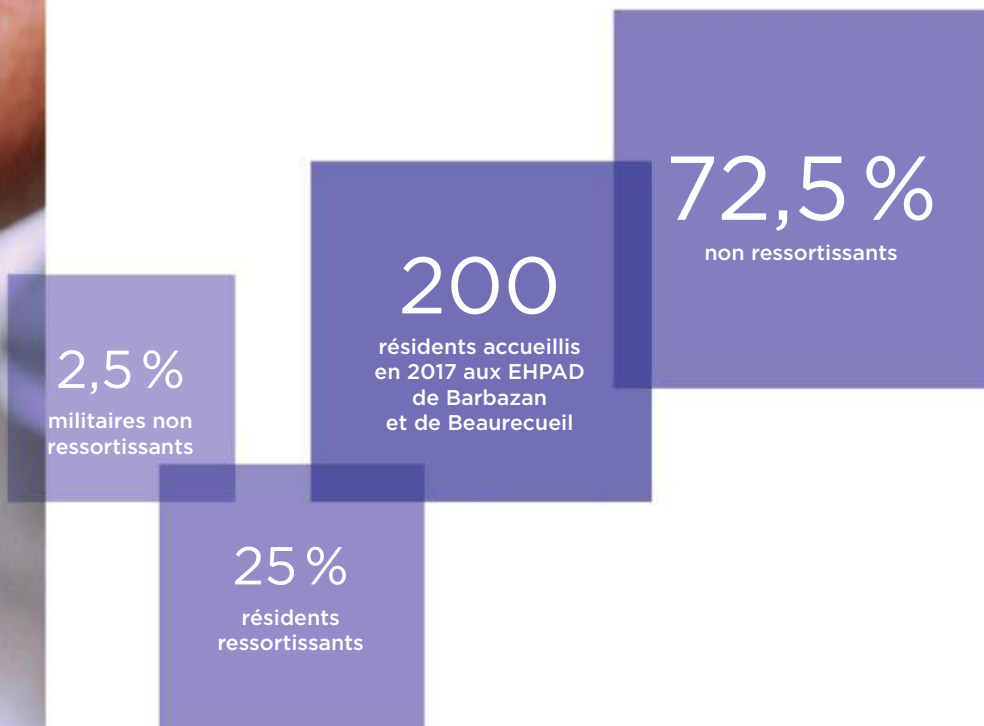
L'année 2017 a vu la dernière étape du transfert des établissements médico-sociaux (EMS) se réaliser, avec le changement de statut des 2 derniers EHPAD de l'ONACVG, à Beaurecueil et à Barbazan, au 31 décembre 2017.

L'EHPAD de Beaurecueil a été érigé en établissement médico-social autonome adossé à la commune de Beaurecueil. Quant à l'EHPAD de Barbazan, il est devenu un établissement médico-social autonome adossé à la communauté de communes des Pyrénées Haut-Garonnaises.

“

L'année 2017 a vu la dernière étape du transfert des EMS se réaliser.

”



ACTIVITÉ DE CES DEUX EHPAD EN 2017

EHPAD	NOMBRE DE JOURNÉES RÉALISÉES	TAUX D'OCCUPATION (1)	TAUX D'ACTIVITÉ (2)
BARBAZAN	25 065	85,84 %	92,08 %
BEAURECUEIL	33 987	95,99 %	95,73 %

(1) Nombre de journées réalisées/au nombre de journées maximales théoriques (nombre de lits x 365 jours).

(2) Nombre de journées réalisées/au nombre de journées fixées par les autorités de tarification.

EHPAD de Beaurecueil



LES RÉSIDENTS

Le nombre de résidents accueillis en 2017 dans ces 2 EHPAD est de 200 personnes dont :

- 25 % de résidents ressortissants (50 personnes);
- 2,5 % de militaires non ressortissants (5 personnes);
- 72,5 % de non ressortissants (145 personnes).

LES TARIFS

Les tarifs appliqués résultent des négociations budgétaires annuelles avec le conseil départemental pour les établissements habilités à 100 % à l'aide sociale (comme Barbazan) ou d'une décision de la Directrice générale de l'ONACVG pour Beaurecueil.

Les prix de journée « hébergement » applicables dans les EHPAD de Beaurecueil et Barbazan sont respectivement de 63,82 € et de 61,27 €.

BLEUET DE FRANCE



1 Le Bleuet de France



Le Bleuet de France, c'est la fleur de la Mémoire et de la Solidarité. Il est né au sein de l'Institution nationale des Invalides de la volonté de deux infirmières de venir en aide aux soldats mutilés de la Grande Guerre. Cette petite fleur devient le symbole de toute la Nation française reconnaissante du sacrifice de ses soldats pour défendre leur pays et ses idéaux.

Cent ans après sa création, le Bleuet de France poursuit pour l'Office sa mission traditionnelle de soutien moral et financier envers les anciens combattants, les victimes des guerres d'hier et d'aujourd'hui, il met son savoir-faire au service de nouvelles victimes : celles des actes de terrorisme.

Il participe également à la transmission de repères et de valeurs auprès des plus jeunes.



Léa s'engage pour le Bleuet de France

Peut-être parce qu'elle a rencontré ce jeune de 20 ans, ancien combattant souffrant du syndrome post-traumatique, ou parce qu'elle a croisé cet homme, victime des terroristes du Bataclan, ou tout simplement parce que son père était lui-même militaire, Léa a trouvé dans son engagement pour la collecte du Bleuet de France une façon d'apporter une aide à ceux qui en ont besoin.

En 2016, lycéenne à Raoul Follereau à Nevers, elle tente le pari de sensibiliser les jeunes à cette cause et présente le Bleuet de France dans toutes les classes de l'établissement. « Même une prof d'histoire ignorait que les militaires en opération extérieure peuvent prétendre au statut d'ancien combattant ». Elle organise une conférence sur le sujet avec la participation du Lieutenant-colonel Durand, délégué militaire départemental, et d'un ancien légionnaire. Les lycéens sont généreux et une dizaine d'entre eux s'engagent à ses côtés.

Ils participent tous ensemble à la collecte de fonds lors des commémorations du 8 mai et du 11 novembre 2017. Ils s'appellent Théophile, Mohamed, Cynthia, Karim, Steven, Mishé, Pierre, Océane, Cléa, Vincent.

Le 30 juin, le préfet a souhaité mettre en avant leur engagement en les recevant dans ses salons. La solidarité s'étend, ils seront bientôt rejoints par d'autres élèves du lycée Pierre Bérégovoy de Nevers.

Léa veut poursuivre son action. Son objectif est de toucher toutes les écoles de Nevers. Elle estime que c'est une cause patriotique, en faveur des militaires qui protègent notre territoire et notre liberté, et de leurs familles. « L'année dernière, une veuve de guerre a pu recevoir une aide de l'ONACVG pour acheter une voiture grâce aux fonds que nous avons collectés. Sans cette aide, cela n'aurait pas été possible ».

“

Une petite participation qui peut faire beaucoup. ”



Les armées soutiennent
le Bleuets de France

2 Bilan des recettes 2017 du Bleuets de France

RECETTES

Les ressources de l'Œuvre nationale du Bleuets de France (ONBF) proviennent de 5 sources :

- les quêtes sur la voie publique lors des campagnes nationales des 8 mai et 11 novembre (1 000 000 €);
- les quêtes dans les lieux privés, accessibles au public (100 000 €);
- les dons perçus tout au long de l'année (avec émission d'un reçu fiscal);
- la vente de produits dérivés (60 000 €);
- les subventions des mairies (55 000 €).

Au total, pour l'année 2017, les recettes du Bleuets de France se sont donc élevées à près de 1,3 million d'euros.

L'ONBF a vu ses collectes dynamisées grâce à la mobilisation des forces armées pour la campagne du 11 novembre 2017 et au soutien apporté par le général Lecointre, Chef d'état-major des armées (plus de 160 000 € récoltés grâce à cette mobilisation).

1,3
million d'euros
de recettes
pour l'année 2017

30 000
bénévoles
mobilisés

58 %
pour l'action sociale

17 %
pour
la promotion
de l'Œuvre

25 %
pour les actions
de mémoire
et citoyenneté

UTILISATION DES FONDS

Les fonds récoltés pour l'ONBF sont répartis de la façon suivante :

- 58 % pour l'action sociale;
- 25 % pour les actions de mémoire et citoyenneté;
- 17 % pour la promotion de l'Œuvre.

La somme des fonds utilisés en 2017 est supérieure aux sommes récoltées du fait de l'existence de reports des années antérieures.

Pour l'action sociale

Les dépenses du département Solidarité sont couvertes par les fonds du Bleuet de France. Elles se sont élevées à près de 1 140 000 € et ont eu pour nature d'interventions :

- les équipements des EHPAD labellisés ONACVG ;
- des aides accordées aux enfants pupilles de la Nation et aux veuves de guerre;
- le financement de colis de fin d'année pour les soldats en opération extérieure et les plus démunis de nos ressortissants;
- la participation à l'organisation de rencontres militaires autour du thème « blessures et sport »;
- la signature d'une convention avec le CNSD (Centre national des sports de la Défense) a permis le financement d'équipements de ressortissants blessés dans le cadre de compétitions sportives;
- la signature d'une convention avec le cercle sportif de l'Institution nationale des Invalides a permis le financement de prothèses sportives et d'équipements pour les très grands blessés;
- la participation aux projets psychothérapeutiques « Phoenix » et « Papillon » en faveur des Pupilles. Ces deux projets, centrés sur l'accompagnement des enfants victimes d'actes de terrorisme et de leurs parents, réunissent depuis trois ans des jeunes de groupes de parole et des activités d'expression qui permettent, même des années plus tard, la reconstruction de ces personnes;
- le financement de deux élévateurs pour personnes à mobilité réduite dans les amphithéâtres Foch et Bourcet de l'École Militaire;
- le Bleuet de France a reversé à l'Institution nationale des Invalides une aide financière de 500 000 €, délivrée par l'association des Amputés de guerre de France, destinée à la mise en place d'une plateforme de rééducation.



Les jeunes collecteurs
du Bleuet de France

“

160 000 euros récoltés grâce à la mobilisation
des forces armées pour la campagne du 11 novembre.

”



Pour la Mémoire

Les fonds du Bleuets de France ont permis le financement de nombreuses actions mémorielles.

Nouvelle étape dans le cycle des commémorations de la Grande Guerre, l'année 2017 a célébré le souvenir des combattants américains débarqués dans les ports de l'Atlantique et de la Manche, ainsi que les combats du Chemin des Dames. Elle est particulièrement riche en événements culturels et mémoriels.

Les dépenses 2017 du département Mémoire issues des fonds du Bleuets de France se sont élevées à plus de 290 000 € et ont permis :

- au 14 Juillet, l'organisation de la journée des plus jeunes porte-drapeaux de France ;
- l'impression de 6 000 diplômes d'honneur de porte-drapeau ;
- la subvention d'actions associatives ;
- la refonte de l'identité visuelle des concours scolaires de l'Office ;
- la cérémonie de remise de prix nationale des concours les Petits Artistes de la Mémoire (11^e édition) et Bulles De Mémoire (3^e édition) ;
- la duplication en 20 exemplaires de l'exposition « Guerre d'Algérie. Histoire commune, mémoires partagées ? ».



Affiche 2017-2018 du concours scolaire «Les Petits artistes de la Mémoire»

850 000

autocollants, premier vecteur de dons sur la voie publique

16 952

collectes ont été organisées sur l'année partout en France et à l'étranger

Pour la promotion de l'Œuvre

L'ensemble des dépenses 2017 s'élève à près de 190 000 € pour la collecte, la communication, et la boutique.

16 952 collectes ont été organisées sur l'année partout en France et à l'étranger, et près de 30 000 bénévoles ont pu bénéficier du soutien logistique de l'ONBF, afin de distribuer :

- 850 000 autocollants, premier vecteur de dons sur la voie publique;
- 150 000 nouvelles fleurs du Bleuets de France;
- 150 000 bulletins d'information, d'appel au don et au bénévolat.

Ce soutien se traduit aussi par la valorisation du Bleuets (en mai et en novembre) sur près de 55 000 emplacements urbains offerts par les mairies et les régies publicitaires partout en France et l'envoi de 500 fleurs et d'un dossier de presse aux médias (chaînes de tv, journalistes, commentateurs sportifs...).

Benoit Luc,

32 ans, Coordonnateur Mémoire et Communication en Bretagne, chargé de mission « Sports et Mémoire ».

Arrivé en 2011 à l'ONACVG, mon rôle consiste à accompagner les directeurs des services départementaux dans la réalisation de projets innovants autour de la mémoire des conflits contemporains. En 2013, le département de la mémoire et des hauts lieux de la mémoire nationale m'a confié une mission nationale « Sports et Mémoire ». Avec Antoine Rodriguez, directeur du service départemental d'Ille-et-Vilaine, de nombreux projets ont vu le jour tout au long des cinq dernières années tels que des hommages à des sportifs disparus dans des stades, la promotion de l'Œuvre nationale du Bleuets de France ou la sensibilisation des centres de formation aux enjeux mémoriels. Peu à peu, ces initiatives ont suscité de plus en plus l'adhésion de nos partenaires locaux et des amoureux du ballon rond. Cela nous a incités à les décliner en élargissant leur périmètre d'action. L'ensemble du territoire est désormais concerné et d'autres sports sont investis au-delà du football comme par exemple le rugby ou le tennis. Je pense que le sport est un vecteur mémoriel fort car il permet de toucher un public de tout âge, toutes origines et toutes catégories socioprofessionnelles, y compris et surtout, les jeunes. Ainsi, l'Office me permet d'allier mes deux passions : l'histoire et le sport. Quand j'évoque l'Office autour de moi, je rappelle son histoire et son rôle auprès de ses ressortissants depuis plus de 100 ans mais j'insiste surtout sur sa capacité à se moderniser en accordant notamment sa confiance à ses équipes sur le terrain. J'apprécie l'autonomie qui m'est laissée pour mener des projets mémoriels novateurs et ambitieux.



TROIS GRANDES MISSIONS POUR L'ONACVG



1 Reconnaître et réparer

166 635

cartes OPEX
attribuées depuis 1993

12 816

titres
de reconnaissance
de la Nation
délivrés en 2017

17 264

cartes
du combattant
OPEX attribuées
en 2017

LA RECONNAISSANCE AU CŒUR DES MISSIONS DE L'ONACVG

La mission d'attribution des cartes et titres reconnaissifs des droits à la reconnaissance et à la réparation est l'une des plus anciennes et des plus essentielles confiées à l'ONACVG par l'État. Elle s'inscrit dans un processus partagé avec les services du ministère des Armées, qui élaborent la réglementation, qualifient les opérations et certifient les services accomplis, à savoir la direction des Affaires juridiques, la direction des Ressources humaines et le service historique.

LA CARTE DU COMBATTANT

Les opérations extérieures (OPEX)

Depuis le 1^{er} octobre 2015, les militaires des forces armées françaises ainsi que les personnes civiles qui, en vertu des décisions des autorités françaises, ont participé au sein d'unités françaises, alliées ou de forces internationales, soit à des conflits armés, soit à des opérations ou missions menées conformément aux obligations et engagements internationaux de la France, peuvent obtenir la carte du combattant en justifiant d'une durée de service d'au moins quatre mois (ou 120 jours).

Cette mesure a permis depuis son entrée en vigueur l'attribution de 46 481 cartes.

Tous critères confondus, ce sont plus de 17 264 cartes du combattant OPEX qui ont été attribuées en 2017. Depuis 1993, 166 635 cartes du combattant ont été délivrées au titre des OPEX.

12 816 titres de reconnaissance de la Nation ont également été délivrés en 2017.

Afrique du Nord

La diminution constatée depuis 2015 du nombre de cartes du combattant délivrées au titre de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie s'est poursuivie en 2017. Le nombre de cartes du combattant attribuées au titre de ces opérations est passé de 14 799 en 2014 à 2 380 en 2017.

Il faut y voir le quasi-règlement des demandes relevant des dispositions qui ont permis aux personnes justifiant des services accomplis après le 2 juillet 1962 d'obtenir la carte du combattant au titre des 120 jours, à condition qu'ils aient été présents au plus tard le 2 juillet 1962 et que les services permettant de compléter à concurrence de 120 jours la durée de présence aient été effectués sans interruption après cette date.

563 cartes du combattant ont été attribuées au titre de cette mesure en 2017 soit 23 % des attributions au titre de l'Afrique du Nord.



CARTES EUROPÉENNES DE STATIONNEMENT ET CARTES D'INVALIDITÉ

Les pensionnés au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre pour lesquels il a été reconnue une invalidité temporaire ou définitive d'au moins 25 %, peuvent prétendre à la délivrance d'une carte d'invalidité. Au 31 décembre 2017, 49 702 cartes d'invalidité étaient en circulation au titre des différents conflits contemporains. Par ailleurs, la carte européenne de stationnement permet à une personne handicapée d'utiliser les emplacements réservés. En 2017, 893 cartes ont été renouvelées et 733 nouvelles cartes ont été délivrées.

LA MENTION « MORT EN DÉPORTATION »

L'adoption par le Parlement de la loi n° 85-528 du 15 mai 1985 sur les actes et jugements déclaratifs de décès des personnes décédées en déportation répondait à deux objectifs :

- d'une part, régler la situation juridique des personnes disparues dans des camps de concentration et pour lesquelles aucun acte ou jugement de décès n'était encore intervenu ;
- d'autre part, mettre en évidence la réalité historique des circonstances du décès de l'ensemble des victimes de la déportation, notamment par la rectification des anciens actes d'état civil (par exemple, de nombreux déportés avaient été déclarés décédés à Drancy alors qu'en réalité ils avaient disparu à Auschwitz).

Ainsi, en plus de régulariser définitivement la situation juridique des personnes disparues, cette loi permet de démontrer la réalité des crimes commis et, par conséquent, de lutter contre toute forme d'ignorance que l'oubli de ces événements tragiques aurait pu amener et a fortiori de combattre le négationnisme.

À cet égard, ces dernières années, l'ONACVG s'est particulièrement attaché à établir les actes de décès des enfants victimes des persécutions antisémites du 3^e Reich et de Vichy pour lesquels aucun acte de décès n'avait jusqu'alors été établi.

Ce travail d'investigation et d'instruction continue maintenant pour les adultes nés à l'étranger et déportés depuis la France. La quasi-totalité des 1 375 actes de décès établis en 2017 concerne ce type de déportés pour qui, jusqu'alors, aucune démarche de régularisation de l'état civil n'avait été effectuée.

170

mentions
« Mort pour la France »
ont été accordées en 2017



“
 Depuis le 1^{er} octobre
 2015, les militaires
 peuvent obtenir
 la carte du combattant.
 ”

Cimetière tchécoslovaque
 Nazdar à Neuville-Saint-Vaast
 (Pas de Calais)



La croix du combattant

Après la réussite des cérémonies de remise de croix organisées le 1^{er} octobre 2015 sur l'ensemble du territoire pour l'entrée en vigueur des dispositions relatives à la carte du combattant OPEX à 120 jours, la Directrice générale a souhaité que cette reconnaissance de la Nation, hautement symbolique, s'inscrive dans les missions de l'ONACVG. Pour contribuer au succès de ces manifestations, la direction générale s'est engagée à fournir

des croix du combattant pour les bénéficiaires ayant quitté l'institution militaire ou non affiliés à une association.

Près des 3/4 des services de l'ONACVG ont organisé de telles cérémonies en 2017, principalement autour des commémorations du 11 novembre. La direction générale a fourni plus de 600 croix du combattant pour ces manifestations.

LA MENTION « MORT POUR LA FRANCE »

Créée par la loi du 2 juillet 1915, la mention « Mort pour la France » honore la mémoire des victimes de guerre. Elle est attribuée dès lors que la preuve est rapportée que le décès est imputable à un fait de guerre, que ce décès soit survenu pendant le conflit ou ultérieurement.

Les dispositions initiales applicables à compter du 2 août 1914 ont été adaptées pour tenir compte des victimes spécifiques aux conflits ultérieurs. Ces textes sont aujourd'hui intégrés dans le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (CPMIVG).

Le code de la Défense a étendu ces dispositions aux militaires décédés lors d'opérations extérieures (OPEX), dès lors que ces opérations sont dûment reconnues comme telles par un arrêté du ministre des Armées.

En 2017, 170 mentions ont été accordées, dont 11 au titre des opérations extérieures.

LA MENTION « MORT POUR LE SERVICE DE LA NATION »

La mention « Mort pour le service de la Nation » a été instituée par la loi du 21 décembre 2012 relative à la sécurité et à la lutte contre le terrorisme. Cette mention est applicable aux décès survenus depuis le 1^{er} janvier 2002.

L'ONACVG est chargé de l'instruction de l'ensemble des demandes. À ce titre, il constitue le dossier et soumet un projet de décision à la signature du ministre compétent.

En 2017, l'ONACVG a fait porter la mention « Mort pour le service de la Nation » sur les actes de décès de :

- 1 militaire;
- 1 gendarme;
- 1 policier.

Au total, depuis sa création, 59 mentions « Mort pour le service de la Nation » ont été attribuées à :

- 23 militaires;
- 17 gendarmes;
- 11 policiers;
- 8 fonctionnaires.

LE RÔLE DE L'ONACVG DANS LE CADRE DU PROGRAMME 158

Dans le cadre du programme 158, l'ONACVG est chargé de la mise en paiement des indemnités ordonnées par la commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations intervenues du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'Occupation (CIVS).

Pour l'année 2017, 175 nouvelles demandes ont été reçues dont 60 ont reçu un avis favorable.



L'ONACVG, guichet unique des rapatriés et des harkis

Le Comité interministériel pour la Modernisation de l'action publique a décidé, le 17 juillet 2013, que l'Office deviendrait le guichet unique des rapatriés, parmi lesquels les anciens membres des formations supplétives de l'armée française en Algérie.

Ainsi, les attributions de l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'Outre-Mer (ANIFOM), puis de la Mission interministérielle aux rapatriés (MIR) ont été successivement transférées en 2014 et 2015 à l'ONACVG. L'année 2017 a permis de préparer l'intégration du Service central des rapatriés (SCR) à l'Office qui deviendra au 1^{er} janvier 2018 le Bureau central des rapatriés (BCR).

Ces publics profitent ainsi pleinement du maillage territorial de l'ONACVG, mais aussi de sa grande expérience dans la transmission des mémoires de la guerre d'Algérie.

L'ONACVG, ACTEUR DE RECONNAISSANCE

L'Office assure la transmission de l'ensemble des mémoires de la guerre d'Algérie, notamment celle des anciens harkis et de leurs proches.

Ainsi, les expositions élaborées par l'Office « Parcours de harkis et de leurs familles » ou « La Guerre d'Algérie. Histoire commune, mémoires partagées ? » sont disponibles sur l'ensemble du territoire national, via les services départementaux de l'ONACVG.

Elles sont massivement présentées, notamment en milieu scolaire dans le cadre de témoignages d'acteurs de la guerre d'Algérie organisés par l'Office partout en France.

L'ONACVG s'est imposé comme interlocuteur important de l'Éducation nationale, mais aussi de plusieurs autres ministères et acteurs de mémoire, en organisant des journées d'étude et de formation à la mémoire des harkis, destinées notamment aux agents de l'administration en contact avec ces publics.

L'Office constitue également un réseau de lieux de mémoire des harkis, sur l'ensemble du territoire national. Il a finalisé cette année la pose des 60 plaques dans les anciens hameaux de forestage et a installé ou contribué à l'installation de panneaux pédagogiques notamment dans l'ancien camp de Bourg Lastic et dans les anciens hameaux proches de Roybon et de Rivesaltes. Dans cette dernière commune, l'Office a également localisé l'ancien cimetière du camp regroupant des enfants de harkis.

Enfin, en partenariat avec le Service historique de la Défense (SHD), il recueille les témoignages d'anciens harkis, près de 90 à ce jour dont 48 en 2017. Ces derniers sont reversés au SHD qui assure leur conservation, voire leur utilisation par les historiens, uniquement après accord des intéressés.



6 000

harkis et veuves de harkis
sont bénéficiaires de
l'allocation
de reconnaissance

200

enfants de harkis
bénéficient
de bourses
complémentaires

650

veuves de harkis
sont bénéficiaires
de la rente viagère

Transmettre les mémoires de
la guerre d'Algérie et des harkis

L'ONACVG, ACTEUR DE RÉPARATION

Le département des Rapatriés et des Anciens supplétifs de l'ONACVG met en œuvre les mesures spécifiques instituées par les pouvoirs publics. Il mène également un travail de réflexion et de conception auprès des pouvoirs publics, comme dans le cadre du groupe de travail voulu par le président de la République visant notamment à proposer des mesures de réparation.

Saisi par les services départementaux de l'ONACVG ou directement par les usagers, l'Office instruit nombre de demandes liées aux rapatriés et harkis, instruction reposant entre autres sur l'utilisation de près de 500 000 dossiers d'archives de Coulounièix-Chamiers (Périgueux) renfermant la mémoire des rapatriés. En 2017, le Bureau central des rapatriés a ainsi traité près de 3 000 courriers.

À ce jour, près de 6 000 harkis et veuves de harkis se sont vu attribuer l'allocation de reconnaissance. Depuis le 1^{er} janvier 2016, près de 650 veuves bénéficient de la rente viagère, ce nombre a triplé sur la seule année 2017. Des aides aux conjoints survivants et des secours exceptionnels viennent également accroître ce dispositif, dont certains peuvent atteindre plusieurs milliers d'euros, comme en matière de sauvegarde du toit familial.

L'Office soutient aussi les harkis et leurs enfants dans le cadre d'aides spécifiques comme les bourses complémentaires à celles de l'Éducation nationale, que ce soit à titre scolaire ou universitaire et dont bénéficient près de 200 enfants de harkis.

Dans le cadre d'un accord-cadre avec Pôle Emploi, l'Office renforce le suivi de près de 2 000 enfants de harkis inscrits sur les listes d'aptitudes aux emplois réservés. Les directeurs départementaux assistent ces derniers, aux côtés de Pôle Emploi, dans la rédaction des passeports professionnels et la recherche d'emploi.

Enfin, part importante du soutien à la mémoire et à la compréhension de l'histoire des rapatriés et des harkis, l'ONACVG subventionne chaque année certaines associations engagées dans des projets mémoriels ou sociaux. En 2017, 51 ont ainsi été aidées par l'ONACVG.



2 Aider et accompagner

UNE MISSION DE SOLIDARITÉ

Mission « historique » de l'ONACVG depuis sa création, la solidarité envers le monde combattant s'exerce en premier lieu au travers de l'accueil des ressortissants dans l'ensemble des services départementaux, en Outre-Mer et dans les trois services de Tunisie, du Maroc et d'Algérie. L'accueil physique, les visites à domicile, les réponses aux courriers, aux mails et aux appels téléphoniques permettent d'écouter, d'orienter et si nécessaire d'aider financièrement plus de 70 000 ressortissants chaque année, grâce à un budget d'action sociale en augmentation sensible depuis plusieurs années.

Cette écoute attentive, cette présence des services au plus près des ressortissants sont le gage d'un accompagnement personnalisé, assurant une reconnaissance envers ces « citoyens plus », anciens combattants, conjoints survivants, Pupilles et victimes du terrorisme, qui ont combattu et qui continuent à promouvoir les valeurs de la République.

Profondément revisitée en 2015, l'action sociale de l'Office s'est fixé des objectifs ambitieux, tournés vers les plus fragiles des ressortissants.

En 2017, 26,3 M€ ont été consacrés à l'accompagnement financier des ressortissants.

« DONNER PLUS À CEUX QUI ONT MOINS »

L'Office a pour vocation d'aider les plus démunis de ses ressortissants. Tous les dossiers d'aides financières sont désormais étudiés de la même façon, quelle que soit la qualité du ressortissant.

Le nombre d'interventions financières en faveur des veuves a augmenté et la part des crédits attribués à ces ressortissantes, qui ont souvent des revenus modestes, atteint 46 % du budget total des aides financières. Les anciens combattants ont quant à eux bénéficié de 31 % des aides, dont 5 % en faveur de la quatrième génération du feu, budget en augmentation sensible depuis plusieurs années. Les Pupilles majeurs et mineurs ont également vu le budget qui leur est consacré augmenter considérablement, en raison notamment de l'accroissement du nombre d'adoptions sur les deux dernières années. Leur part du budget atteint désormais 12 %.

L'année 2017 enregistre cependant une baisse des crédits attribués, en raison de la mise en œuvre d'un nouveau logiciel de gestion comptable. Ces crédits seront reportés et attribués en 2018, en mettant l'accent sur les profils les plus fragiles.

“
Profondément revisitée en 2015, l'action sociale de l'Office s'est fixé des objectifs ambitieux, tournés vers les plus fragiles des ressortissants.
”

26,3

millions d'euros
consacrés
aux crédits
d'action sociale en 2017

12 %

du budget total
des aides financières
attribué aux Pupilles
majeurs et mineurs

Annie Meliot,

45 ans, Agent en charge de la solidarité
au service départemental de l'Ain de l'ONACVG

J'ai choisi de travailler au sein de l'ONACVG en 2015 en qualité d'agent de la solidarité après un parcours professionnel diversifié au cours duquel les relations humaines ont toujours eu une place importante.

Mon quotidien est très enrichissant puisque dans le cadre de la mise en œuvre de la politique sociale de l'ONACVG au niveau départemental, je suis amenée à rencontrer un public varié avec des parcours de vie très différents, des besoins et des demandes divers (information, accompagnement administratif, aide financière, reconversion professionnelle...).

Mon rôle dans l'accompagnement social des ressortissants de l'ONACVG me permet de travailler avec des partenaires, institutionnels ou associatifs, dans différents domaines (aide sociale, maintien à domicile, emploi, handicap...). Ce travail en réseau crée une dynamique au profit de nos ressortissants. Les liens de confiance tissés avec ces derniers fondés sur l'accueil, l'écoute, les échanges et les solutions proposées contribuent à la mise en place d'un accompagnement personnalisé.

Mon poste est motivant et me permet d'évoluer et de m'épanouir professionnellement.



ACCOMPAGNER TOUS LES SOLDATS DE LA 4^E GÉNÉRATION DU FEU

À l'heure actuelle, l'ONACVG accompagne 184 blessés dans le cadre des conventions signées avec les armées et 931 hors conventions. Ils sont ainsi plus de 1 000 à bénéficier d'un soutien administratif et social.

Cet accompagnement est fondamental car ces soldats qui quittent l'institution font partie des ressortissants les plus démunis, avec des revenus disponibles inférieurs à 200 euros par mois.

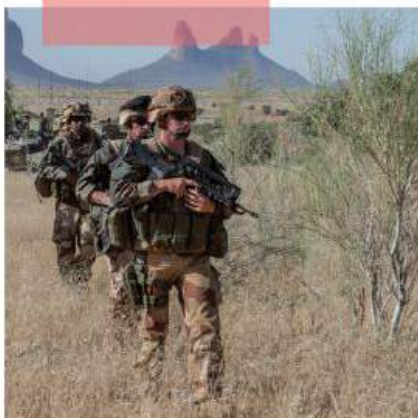
C'est la raison pour laquelle un effort important est maintenu dans le domaine de la reconversion et la réinsertion professionnelle de l'ensemble des ressortissants n'ayant pu bénéficier d'un soutien dans ce domaine.

Richard D. écrit ces mots :

« J'ai bien reçu votre lettre de prise en charge financière d'aide à la reconversion. Je suis très touché de votre attention à ma demande d'aide pour ma formation et de votre confiance. Je suis vraiment content. C'est avec un très grand merci et toute ma reconnaissance à vous et votre service "ONACVG" pour l'aide que vous m'avez apportée. Votre aide va me permettre de me consacrer vraiment à ma formation professionnelle et non plus à mes problèmes financiers... ».

Avec le soutien du Bleuet de France, l'Office participe chaque année à l'opération « Colis Opex » organisée par l'association Solidarité Défense. Cette initiative permet d'adresser à tous les soldats en opération extérieure au moment des fêtes de fin d'année un colis accompagné de dessins et de mots d'enfants des écoles partenaires de ce beau projet.

Militaires en OPEX





Les pupilles de la Nation reçus à l'Élysée le 11 novembre 2018

POURSUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF ET SOCIAL DES VICTIMES DU TERRORISME

Les actes de terrorisme en France et à l'étranger ont continué à frapper des familles, des élèves en voyage de classe, des militaires ou des policiers... Huit attentats ont endeuillé la France, l'Angleterre, la Turquie, la Colombie, le Mali et l'Espagne en 2017, ajoutant 124 victimes à la longue liste des années.

UN STATUT CENTENAIRE ET TOUJOURS AUSSI ACTUEL : LE STATUT DE PUPILLE DE LA NATION

Avec 182 adoptions en 2017, dont 149 liées aux actes de terrorisme, le nombre total d'adoptions a atteint et même dépassé celui de l'année 2016. En deux ans, 365 nouveaux Pupilles ont été adoptés, ce qui porte à près de 600 le nombre de Pupilles de moins de 22 ans accompagnés par les services départementaux.

2017 a également été l'année du centenaire du statut dans les services départementaux. L'occasion de réunir les Pupilles de toutes les générations pour un moment d'échange et d'émotion.

En toute logique, le budget consacré aux Pupilles est en augmentation sensible de 38%. Le travail d'accompagnement des services est fondamental et concerne aussi bien le soutien matériel que moral dû aux familles.



182
adoptions en 2017
au titre de pupilles
de la Nation

Le Sommet de l'espoir

Pour marquer le centenaire de la loi du 27 juillet 1917 créant le statut de pupille de la Nation et dans le cadre de leur projet de fin d'année, la promotion Colonel Vallete d'Osia de l'École militaire interarmées (EMIA) a souhaité organiser une ascension du Mont-Blanc pour une demi-douzaine de pupilles de la Nation.

L'objectif de ce projet était de mettre à l'honneur le statut de pupille de la Nation en permettant à cinq d'entre eux de grimper sur le toit de l'Europe, de vivre une aventure humaine exceptionnelle et de partager les valeurs de la montagne que sont l'humilité, la cohésion, l'esprit de cordée, la camaraderie et la générosité.

Cinq Pupilles ont participé à cette aventure : Candice, Benjamin, Baptiste, Erwan et Arnaud. Ils étaient accompagnés par Jean Vallette d'Osia un petit-fils du parrain de la promotion, 12 sous-lieutenants de la promotion et six guides de haute-montagne.

Le gala de l'École militaire interarmées, organisé le 24 juin à Paris, à quelques jours du départ, a permis de mettre en lumière le projet et de remettre un don de 10 000 € au profit du Bleuets de France et à l'attention des pupilles de la Nation.



Candice,
pupille de la Nation

Pupille de la Nation depuis 2012, ce statut était jusqu'alors assez flou pour moi. L'initiative de la promotion Colonel Vallete d'Osia de l'École militaire interarmées d'organiser une activité avec des pupilles de la Nation m'a permis de lui donner un sens.

Au-delà des discussions avec mes parents, j'ai pu pendant une semaine côtoyer 4 autres Pupilles et les échanges que nous avons eus m'ont permis de réaliser ce que cela représentait réellement : un soutien, une présence, une aide.

Caroline, pupille de la Nation



J'ai à cœur ce « devoir de mémoire ». Je crois que c'est ce qui nous rassemble tous aujourd'hui ici : jeunes, moins jeunes, victimes de guerre, victimes d'attentats, victimes directes ou indirectes, ou tout simplement Français. C'est ce qui nous unit.

Le statut de pupille de la Nation sert ce devoir de mémoire.

Si l'on y prête attention, on peut voir que ce statut est magnifique dans son appellation même. Un pupille est un orphelin mineur au sens latin du terme. Mais on a aussi envie de le lire dans son second sens : un trou noir situé au milieu de l'iris de l'œil, par lequel la lumière pénètre. Parce que nous restons toute notre vie dans le viseur de l'État, qui assume que le cours de l'Histoire nous a fragilisés et nous protège, nous enfants de la Nation, de la Patrie.

Il reconnaît notre fragilité en tant que Pupilles et nous assure son soutien. Il y a quelque chose de très beau dans ce statut parce qu'il individualise la souffrance, la douleur, le sacrifice : l'État nous reconnaît comme individus et nous protège à ce titre...

L'ONACVG est donc comme une seconde famille pour moi et je voudrais en ce jour du centenaire témoigner toute ma reconnaissance et ma gratitude pour cette protection qui me permet de poursuivre mon petit bout de chemin, calmer le sentiment d'injustice, et réaliser les rêves de la petite fille à qui on a expliqué qu'il y avait eu deux grandes guerres...

LE RÉSEAU DES EHPAD LABELLISÉS

Depuis 1999, l'Office remet le label « Bleuets de France » à certains établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) afin de répondre aux besoins de ses ressortissants âgés. Les établissements candidats à l'obtention du label « Bleuets de France » voient leur dossier étudié par la Commission nationale du label, qui se réunit régulièrement et émet un avis selon différents critères :

- nombre d'EHPAD d'ores et déjà labellisés dans le département (un seuil maximal étant fixé à trois);
- dimension sociale de l'EHPAD, selon qu'il soit ou non habilité à l'aide sociale;
- sensibilisation de l'EHPAD aux valeurs du monde combattant;
- nombre de ressortissants résidant au sein de l'EHPAD candidat;
- qualité de l'EHPAD en termes d'hébergement et de soin.

Parallèlement à la densification du maillage territorial de l'ONACVG, le réseau d'EHPAD labellisés repose sur une exigence de bien-être des ressortissants résidents.



124

établissements
labellisés dans
79 départements

1 441 991

euros
ont été versés
à 8 377 ressortissants
en 2017



En 2017, l'ONACVG a mis l'accent sur les subventions aux EHPAD transférés à des repreneurs publics pour leur permettre d'acquérir des équipements de bien-être supplémentaires en faveur de leurs résidents. Près de 100 000 euros ont ainsi été consacrés à des séances de sophrologie, de gymnastique douce, de psycho-esthétique, de médiation animale ou des ateliers d'écriture mais aussi des investissements plus lourds dans des fourgons adaptés aux personnes à mobilité réduite ou des installations balnéo-thérapeutiques.

À ce jour, le réseau des établissements labellisés comporte 124 établissements dans 79 départements.

L'ACTION DE L'ONACVG À L'ÉTRANGER

L'ONACVG intervient en faveur de tous ses ressortissants, quelle que soit leur nationalité et quel que soit leur lieu de résidence.

À l'étranger, son action passe par l'intermédiaire :

- de ses trois services en Afrique du Nord : Algérie, Tunisie, Maroc ;
- des ambassades et consulats de France, pour les états qui comptent un nombre significatif de ressortissants ;
- des offices d'anciens combattants conventionnés de 11 états africains et malgaches et pour l'Office de Pondichéry.

Dans ces pays, une commission associant des fonctionnaires des postes consulaires (consul, attaché de défense, trésorier-payeur), des anciens combattants et des membres de l'Assemblée des Français à l'étranger statue sur les demandes d'aides financières financées par les ressortissants à l'étranger.

En 2017, ce sont 1 441 991 euros qui ont été versés à 8 377 ressortissants.

Dans les pays les plus touchés par les conflits, ces aides peuvent prendre la forme d'aides en nature : aide alimentaire ou médicamenteuse. De même, l'Office apporte son soutien financier pour la réhabilitation des « maisons du combattant » qui accueillent encore, notamment en Afrique, de nombreux anciens combattants et leurs veuves, leur permettant d'exprimer leurs besoins, souvent par le biais des associations locales d'anciens combattants, mais aussi de se retrouver au travers de leurs souvenirs, de participer au devoir de mémoire.



Des moments de commémorations pour se souvenir et rendre compte

3 Témoigner et transmettre

TRANSMETTRE, PARTAGER, COMMÉMORER, VALORISER

L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre est l'opérateur majeur de la politique du ministère des Armées dans le domaine de la mémoire.

À ce titre, il est chargé de la déclinaison locale des thématiques liées au calendrier commémoratif, visant tant à rendre hommage aux anciens combattants d'hier et d'aujourd'hui qu'à préserver et transmettre aux plus jeunes la mémoire et les valeurs républicaines qui sont au cœur de l'apprentissage civique des jeunes générations.

Ce travail de mémoire permanent se traduit par des célébrations et des commémorations, notamment lors des journées nationales commémoratives (11 novembre, 8 mai, etc.), mais aussi, par des actions culturelles et pédagogiques à destination du grand public, réalisées sur tout le territoire.

Ces opérations se déclinent sous diverses formes : expositions, rencontres intergénérationnelles, rallyes sportifs, concours scolaires, colloques scientifiques, projections artistiques, voyages sur les lieux de mémoire, etc. Chaque année, des projets innovants sont imaginés et mis en œuvre renforçant ainsi le lien Armée-Nation. Multiplier les vecteurs de mémoire, c'est en effet assurer une transmission à tous de ce qui fait notre identité.

Ces missions sont confiées au département de la mémoire et des hauts lieux de la mémoire nationale. En lien étroit avec les services départementaux de l'Office, ce département pilote et anime le réseau national des missions interdépartementales Mémoire et Citoyenneté (MIMC), l'ensemble des hauts lieux de la mémoire nationale ainsi que la mise en valeur des nécropoles nationales et des carrés militaires.



Les chiffres clés de 2017

372 149

visiteurs
des HLMN dont

117 561

scolaires

1 150

opérations mémorielles
réalisées ou soutenues
par l'ONACVG

261

subventions allouées
pour les monuments
aux morts communaux



31

renouvellements
et 2 restaurations
de drapeaux
associatifs

380

bandes dessinées
pour le concours
« Bulles de mémoire »

3 287

diplômes d'honneur
de porte-drapeaux
délivrés

1 468

jeunes participants



207

classes participantes
au concours
« Les Petits artistes
de la mémoire »

6 000

élèves



VALORISATION DES LIEUX DE MÉMOIRE

Nécropoles et carrés militaires

Au titre de l'année 2017, attaché à la promotion et la valorisation des 274 nécropoles et des 2 000 carrés militaires, l'Office, au travers du département Mémoire, a défini et mis en œuvre différentes actions visant à inscrire davantage ces sites mémoriels sur leur territoire et dans le paysage mémoriel.

Plusieurs actions ont été conduites en ce sens en vue de répondre aux trois axes suivants :

■ Amélioration de la signalétique d'information sur les nécropoles

Initiée depuis 2014, cette opération se poursuit et a déjà permis l'installation de plus de 250 panneaux dont 77 en 2017. Désormais, le public dispose d'une information adaptée. Cette action se prolongera en 2018 et permettra d'achever l'installation de ce nouveau mobilier dans les nécropoles nationales mais aussi dans quelques carrés militaires.

■ Affirmation du lien Armée-Nation au travers des nécropoles nationales et carrés militaires

Lieux d'hommage, les nécropoles deviennent aujourd'hui des lieux de réflexion et d'enseignement. À ce titre, une Journée défense citoyenneté (JDC) s'est déroulée, en septembre 2017 à Notre-Dame-de-Lorette lors de l'inhumation des restes mortels du soldat Louis Mion.

Laetitia Vion,

30 ans, Coordinatrice Mémoire et Communication (CMC) de l'ONACVG pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 2012



À l'ONACVG depuis bientôt 6 ans, mon rôle est de conseiller et de soutenir les directeurs départementaux dans la réalisation de leurs projets mémoriels, mais aussi d'initier des projets à l'échelle interdépartementale ou régionale et de participer à la valorisation des hauts lieux de la mémoire et des nécropoles nationales. Condition indispensable pour mener à bien ces actions, je suis également chargée de développer et d'entretenir un réseau de partenaires associatifs et institutionnels, notamment avec les services de l'Éducation nationale et les collectivités locales.

Récemment, je me suis aussi vu confier une mission spécifique sur les mémoires de la guerre d'Algérie qui consiste, entre autres, à promouvoir et à diffuser l'exposition réalisée par l'ONACVG et la mallette pédagogique qui l'accompagne.

Sur l'académie d'Aix-Marseille, cette mission s'est déjà traduite par l'organisation, en lien étroit avec Abderahmen Moumen, chargé de mission nationale, et le référent académique « Mémoire et Citoyenneté », d'interventions de « témoins et acteurs de la guerre d'Algérie » en milieu scolaire et d'un séminaire académique à destination des enseignants. Mes fonctions me permettent de travailler avec des partenaires et des interlocuteurs multiples et sur des projets très variés tels que des publications d'ouvrages ou de dépliants, la collecte de témoignages et l'organisation d'opérations pédagogiques, de concours scolaires ou de conférences, ce qui est très enrichissant. Établissement veillant aux droits des anciens combattants et victimes de guerre, l'ONACVG a aussi, pour moi, cette vocation - et cette responsabilité - de participer activement à la transmission mémorielle et à l'éducation citoyenne des jeunes générations.



Inhumation du soldat Mion

“

Une plaquette historique sur la nécropole de Signes (83) permet de retracer l'histoire de 38 résistants exécutés à la veille de la libération de Provence.

”

À l'issue de l'hommage rendu par la secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, les jeunes participants ont visité, aux côtés du personnel de l'Office, la nécropole nationale et pu appréhender ainsi la signification du lieu ainsi que le rôle du ministère des Armées pour la préservation et la transmission de la mémoire nationale liée aux conflits contemporains.

■ Développement d'actions de médiation

Sous l'impulsion du département Mémoire, des chargés de mémoire et de communication et des directeurs départementaux, de nombreux projets didactiques ont été mis en œuvre. En partenariat avec l'association des Amis du Musée de la Résistance en Ligne Provence-Alpes-Côte d'Azur (MUREL PACA), une plaquette historique sur la nécropole de Signes (83) permet de retracer l'histoire de 38 résistants exécutés à la veille de la libération de Provence. Il en est de même dans le Vercors, à Vassieux (26), où en liaison avec l'association des Pionniers du Vercors, une série de panneaux a été conçue et retrace le parcours des victimes inhumées en ce lieu. À Sainte-Anne d'Auray (56), comme à Fleury-devant-Douaumont (55), des actions de médiation au travers de visites pédagogiques ont été définies et proposées lors des Journées européennes du Patrimoine.

J'œuvre au sein du mémorial national de la prison de Montluc en pilotant notamment la valorisation culturelle et patrimoniale. Mon objectif étant de développer, entre autres, l'accessibilité, la communication et la fréquentation de ce haut lieu de la mémoire nationale. La coordination des projets me permet également d'initier des ouvertures, en créant, notamment, une programmation à destination du public sourd et malentendant tout autant que des liens vers des sites extérieurs.

À cet effet, je mène également des opérations de valorisation d'envergure sur les nécropoles nationales. Le rôle et les compétences propres à l'ONACVG sur ces sites spécifiques sont primordiaux afin d'appréhender, notamment avec les jeunes générations, ces espaces comme lieux de sépultures et de commémorations mais aussi comme espaces de transmission.

Je m'attache aujourd'hui à créer un maillage territorial des lieux de mémoire gérés par l'ONACVG dans

la région. Le mémorial de la prison de Montluc et les sept nécropoles de ce territoire évoluent dans une cohérence historique, institutionnelle et sont positionnés comme des lieux ressources en termes de pédagogie et de citoyenneté. Mon objectif est d'assurer sur ces sites un ancrage de l'État en positionnant l'ONACVG comme un acteur incontournable dans une perspective double d'enjeux mémoriels et touristiques locaux et nationaux.

Conduire des projets spécifiques sur des sites uniques tout en coordonnant des actions transversales sur l'ensemble de ces lieux constituent mes missions principales.

Le dynamisme et l'attractivité ainsi créés à la fois à Montluc et dans les nécropoles en font aujourd'hui des sites de référence pour les partenaires de l'Office. La force de ces lieux, la diversité des partenaires et le travail en étroite collaboration avec les équipes des sites apportant chacune leurs compétences, sont pour moi une richesse inépuisable au quotidien.

Aurélié Dessert,

33 ans, Coordinatrice Mémoire et Communication Auvergne- Rhône-Alpes depuis 2010 – Chargée du développement du mémorial national de la prison de Montluc



Hauts lieux de la mémoire nationale (HLMN)

Concernant les hauts lieux de la mémoire nationale, la qualité des médiations et activités proposées au public et un effort sur la communication et les partenariats ont permis de renforcer leur rayonnement et leur visibilité : obtention par le CERD et le réseau franco-allemand Natzweiler du label patrimoine européen qui sera remis en mars 2018, rénovation du Mont-Faron, renforcement des HLMN d'Île-de-France et du mémorial de Montluc.

Ainsi, la fréquentation enregistrée en 2017 atteint un total de 372 149 visiteurs dont 117 561 scolaires soit 4 658 classes pour les six sites suivants : CERD, Mont-Faron, Fréjus, Montluc, Mont-Valérien, île de la Cité.

■ CERD/ Struthof Natzweiler

Le Centre européen du résistant déporté (CERD) a reçu 176 000 visiteurs en 2017, ce qui représente une fréquentation stable. 50 % de ces visiteurs (87 000) ont été des scolaires, confirmant la forte vocation pédagogique du lieu. Il est également à noter la large proportion de visiteurs étrangers (72 300).

L'année a été ponctuée par de nombreux événements culturels, historiques et mémoriels, en particulier un concert dans le cadre du festival des « Voix étouffées », un conte théâtral inspiré du parcours d'un ancien déporté (Journées européennes du patrimoine) et une exposition artistique pluridisciplinaire autour du massacre perpétré en Italie en 1944, à Monte Sole.

“
50 % des visiteurs du CERD (87 000) sont des scolaires, confirmant la forte vocation pédagogique du lieu.
”

Les Journées européennes du patrimoine (JEP)

Événement culturel incontournable de la rentrée, les JEP témoignent de l'intérêt des Français pour l'histoire du patrimoine et de l'art. Pour cette 34^e édition dédiée « à la Jeunesse et au Patrimoine », l'Office a conçu un programme permettant aux visiteurs de découvrir la diversité de ses missions et la richesse du patrimoine du ministère des Armées. L'Office a mené de nombreuses initiatives pédagogiques et mémorielles favorisant la promotion des hauts lieux de la mémoire nationale et des 274 nécropoles nationales.

Nécropole de Gammarth en Tunisie



L'exposition temporaire « Nous et les autres. Des préjugés au racisme », co-réalisée avec le musée de l'Homme, a suscité un profond intérêt. Un outil de visite pédagogique a spécifiquement été conçu pour permettre une visite des élèves en autonomie.

■ Activités pédagogiques et programmation culturelle

Pour le public scolaire, de nombreux outils sont développés : diffusion d'un programme des activités pédagogiques ; visites pédagogiques par les animateurs dédiés ou visites libres avec un support pédagogique fourni ; dossiers pédagogiques pour préparer la visite ou thématiser le parcours ; ateliers pédagogiques et guides de visite pour les expositions temporaires (en 2017 : « Nous et les autres. Des préjugés au racisme » en partenariat avec la Licra) ; formation initiale et continue pour les enseignants ; support pour les classes inscrites au concours national de la résistance et de la déportation.

Le CERD bénéficie de l'aide d'un professeur d'histoire-géographie détaché par l'Académie de Strasbourg une journée par semaine.

■ Intégration aux réseaux nationaux et européens

À l'échelle nationale, le CERD fait partie du réseau des musées et mémoriaux des conflits contemporains et du réseau des lieux de mémoire de la Shoah en France. Ces partenariats permettent l'organisation d'événements scientifiques tels que des colloques ou des journées d'études.

Sur le plan transfrontalier, le CERD coopère étroitement avec les mémoriaux des camps annexes de Natzweiler situés en Allemagne. Le travail avec le VGKN (Verbund der Gedenkstätten im ehemaligen KZ-Komplex Natzweiler - fédération des lieux de mémoire des camps annexes du KL Natzweiler, situé à Stuttgart) est quotidien. Ce travail de fond a permis au CERD et à ses partenaires du VGKN d'obtenir le label du patrimoine européen.

À l'échelle européenne, enfin, le CERD entretient des relations bilatérales avec plusieurs autres camps (Auschwitz, Dachau) et participe à la création d'un réseau européen des lieux de mémoire des crimes nazis porté par le Conseil de l'Europe.

14^e édition des « Jeunes porte-drapeaux de France » au 14 juillet

Lancée en 2003, à l'initiative de l'Office, l'opération « Jeunes porte-drapeaux de France » est l'occasion d'encourager les jeunes générations à rendre hommage à celles et ceux qui ont combattu et combattent encore pour défendre les valeurs républicaines.

Cette opération citoyenne se déroule chaque 14 juillet à Paris sous l'Arc de Triomphe pour célébrer leur engagement citoyen. Grâce à l'Office, 14 jeunes porte-drapeaux, âgés de 16 à 25 ans et issus de toutes les régions, ont ainsi été invités à assister au défilé sur les Champs-Élysées en compagnie d'une centaine de pupilles de la Nation. Après un temps de partage et d'échanges chez le gouverneur militaire des Invalides, ils ont visité le mémorial des martyrs de la Déportation avant de participer à la cérémonie de ravivage de la Flamme du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe, point d'orgue de leur journée à Paris.



■ Mont-Valérien

Cette année 2017 a été marquée par le lancement et la concrétisation de nombreux projets et partenariats. Les visites théâtralisées réalisées par la compagnie du théâtre des Oiseaux ont rencontré un grand succès. La programmation scientifique et culturelle a été amplifiée, à travers l'organisation des « Rendez-vous du Mont-Valérien » et la mise en place du cinéma en plein air.

Sur le plan pédagogique, l'équipe du site a accueilli un plus grand nombre de scolaires et a pu mettre en pratique des ateliers pédagogiques auprès des CM2 et des élèves de troisième.

La fréquentation globale du site a augmenté de 5,6 % par rapport à 2016, soit un nombre total de visiteurs de 21 107.

■ Mémorial des martyrs de la Déportation (Île de la Cité)

En 2017, la fréquentation du site a augmenté, avec plus de 106 000 visiteurs annuels.

Le mémorial des martyrs de la Déportation a rejoint le réseau des lieux de mémoire de la Shoah en France, lui offrant ainsi une visibilité accrue. Des contacts ont été établis avec d'autres lieux, membres du même réseau, et un premier partenariat a été initié à la rentrée scolaire 2017 avec le mémorial de la Shoah, à travers un parcours de visite commun sur la construction des mémoires de la Déportation.

Les visites guidées, proposées depuis l'automne 2016, ont continué à se développer. Une cinquantaine de groupes scolaires, mais aussi d'adultes et d'associations en ont ainsi bénéficié en français et en anglais. À ce titre, le nouveau programme pédagogique commun des hauts lieux de la mémoire nationale d'Île-de-France, largement diffusé aux établissements et aux relais pédagogiques cet automne, a entraîné une demande accrue et un certain nombre de réservations, y compris pour l'année à venir.



21 107

visiteurs pour
le Mont-Valérien

Daphné Diris,
lauréate du 1^{er} prix, concours « Bulles
de mémoire » catégorie candidat libre
15-20 ans (3^e édition 2016-2017)

Je me suis inscrite au concours dans le cadre d'une activité de classe suggérée par ma professeure d'histoire. Cette expérience fut enrichissante à différents niveaux : sur le plan pictural, le concours m'a fait évoluer dans la maîtrise du dessin et des techniques de couleurs ; sur le plan culturel, j'ai découvert des sites, des monuments chargés d'histoire et dont j'ignorais l'existence ; enfin sur le plan humain, j'ai pu rencontrer des personnes de qualité qui m'apportent encore beaucoup aujourd'hui.

Il me semble que le devoir de mémoire est important car il permet aux hommes de comprendre la société dans laquelle ils évoluent et de porter un regard lucide sur le monde. C'est selon moi par la connaissance des tragédies vécues par nos ancêtres que l'homme pourra prendre conscience des enjeux dramatiques de l'histoire et agira avec mesure, avec raison.

Aujourd'hui, je peux dire que c'est le concours « Bulles de mémoire » qui m'a fait prendre conscience de tous ces enjeux liés au devoir de mémoire et qu'enfin grâce à lui, je sors grandie et impliquée plus que jamais dans cette lutte pour la mémoire.



Mémorial de la guerre d'Algérie
et des combats du Maroc
et de la Tunisie



■ Mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie (Quai Branly)

En 2017, au mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, l'accent a été porté sur l'entretien du site (cinq nettoyages complets ont été effectués), et à la maintenance technique du mémorial. En parallèle, l'ONACVG a assuré une maintenance préventive en amont des cérémonies nationales et associatives.

C'est dans ce cadre que le partenariat avec la ville de Paris (mairie centrale) et avec la Direction des espaces verts et de l'environnement (DEVE) du 7^e arrondissement a été renforcé. Le partenariat avec les associations a également été accru. L'équipe des HLMN d'Île-de-France a participé activement aux cérémonies des différentes associations concernées.

En novembre, le groupe de travail relatif au mémorial s'est réuni en séance plénière sous l'autorité de la DPMA. Il se décline en deux sous-groupes : mise à jour de la liste des noms et valorisation.

“

L'équipe des HLMN d'Île-de-France a participé activement aux cérémonies des différentes associations concernées.

”

■ Mémorial national de la prison de Montluc

Le chiffre des visiteurs a encore augmenté en 2017 avec 27 000 visiteurs dont 50 % de scolaires.

La question foncière a été réglée en mars 2017 avec l'affectation de l'ensemble du périmètre de la prison au mémorial.

L'année a aussi été marquée par les 30 ans du procès de Klaus Barbie. Le mémorial développe par ailleurs ses ateliers pédagogiques avec notamment une ouverture au public empêché (exemple : visites en langue des signes).

■ Mémorial du débarquement et de la libération de Provence (Mont-Faron)

Après un an et demi de travaux, le mémorial a été inauguré le 16 mars 2017 par le président de la République.

Le nouveau directeur et l'équipe du site ont multiplié les contacts avec les différents partenaires pour développer toujours plus la vocation d'accueil pédagogique du site ainsi que le tourisme de mémoire. En 2017, le Mont-Faron a reçu 36 215 visiteurs dont 599 scolaires (25 classes).

Dans ce cadre, des liens sont développés avec l'Éducation nationale (organisation d'un séminaire avec les professeurs du Var), mais aussi avec la Chambre de commerce et d'industrie du Var et des sociétés de « croisiéristes », ce public présentant un fort potentiel de croissance dans les années à venir.



Mémorial de la Prison de Montluc

Les concours scolaires de l'ONACVG en 2017

Pour les jeunes scolaires : « Les Petits artistes de la mémoire, la Grande Guerre vue par les enfants »

Pour sa 11^e édition, les participants au concours des « Petits artistes de la mémoire » étaient invités à proposer une œuvre en lien avec les thèmes liés à l'anniversaire de l'année 1917 : le centenaire de la bataille du Chemin des Dames et l'arrivée du corps expéditionnaire américain. Comme chaque année, les participants ont ébloui le jury national par leur créativité et leur investissement dans le projet. Le premier prix national, décerné à la classe de CM2 de l'école Notre-Dame de Bapaume dans le Pas-de-Calais, met en scène le parcours du soldat Albert Lecup, de son village jusqu'à la boue de Verdun et du plateau de Craonne. Invités pour la remise des prix des deux concours scolaires, qui a eu lieu à Paris le 8 novembre 2017, les élèves de la classe lauréate ont pu réaliser une visite guidée du Palais de l'Élysée.



5 963

visiteurs pour
la nécropole de Fréjus

36 215

visiteurs pour
le Mont-Faron

Le Mont-Faron a aussi rejoint le réseau « Route de la Libération de l'Europe » (RLE), un circuit international du souvenir en constant développement. Il retrace les étapes importantes de l'histoire européenne contemporaine. Le circuit relie les principales régions et les principaux lieux de mémoire libérés par les forces alliées au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

Enfin, le Mont-Faron entretient des relations étroites avec les nombreuses unités militaires de proximité (base navale de Toulon, régiments et écoles de l'armée de Terre à Hyères, Draguignan, etc.). Outre les cérémonies associatives et patriotiques, le site est ainsi propice à l'organisation d'activités et de cérémonies militaires (ex : passations de commandement) qui participent à la visibilité et au rayonnement du mémorial du débarquement et de la libération de Provence.

■ Mémorial des guerres en Indochine (Fréjus)

En 2017, le mémorial et la nécropole de Fréjus ont reçu 5 963 visiteurs.

Le nouveau directeur et l'équipe du site mettent en œuvre des projets pour renforcer les synergies avec le mémorial du débarquement et de la libération de Provence du Mont-Faron.

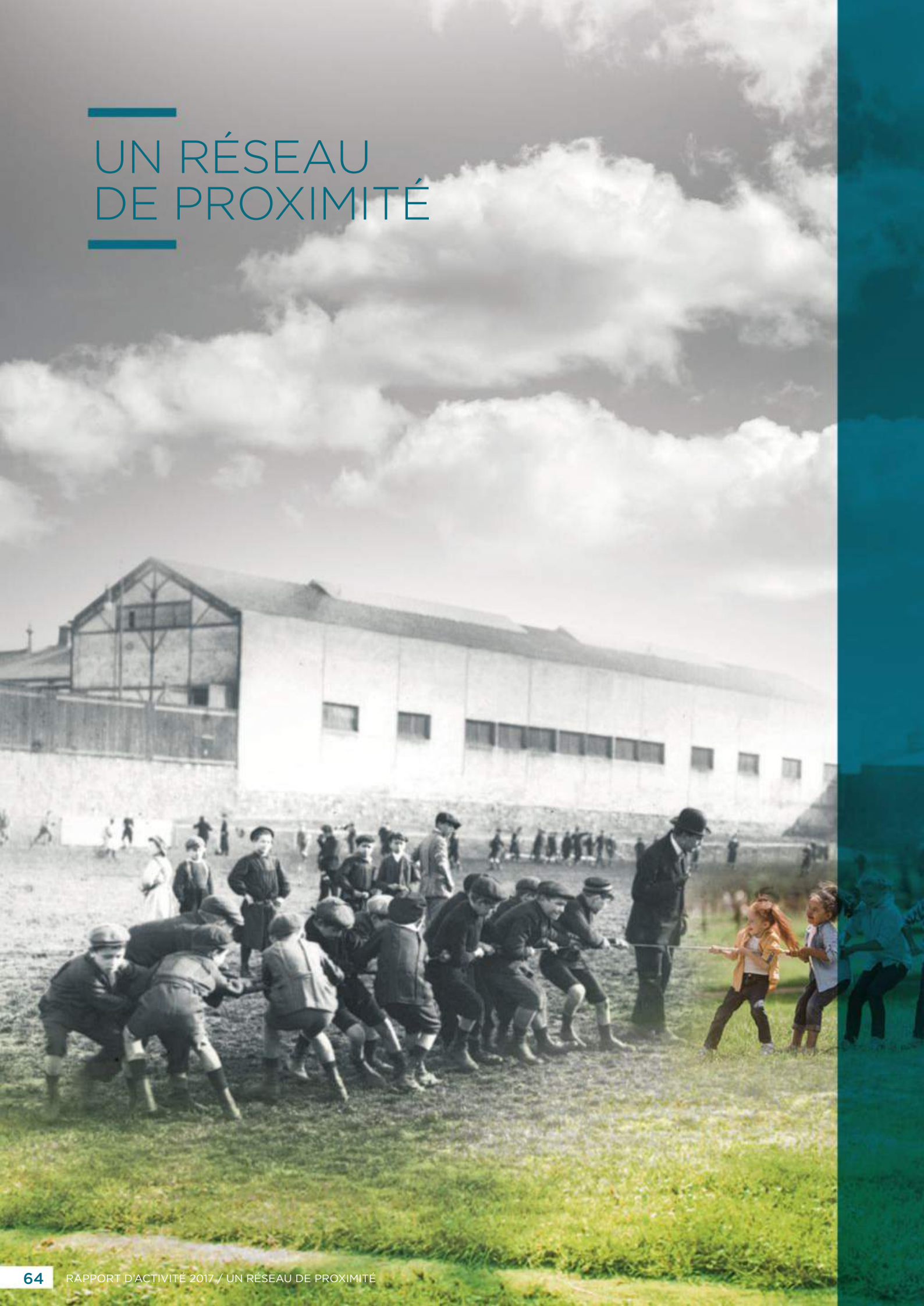
Chapelle des fusillés
au Mont-Valérien



Pour les plus âgés : le concours de bande dessinée « Bulles de mémoire »

Depuis trois ans, le concours de bande dessinée « Bulles de mémoire », remporte un franc succès auprès des collégiens et lycéens. Ces derniers travaillent avec leur professeur au sein de petits groupes ou en candidat libre. Pour cette édition, les participants devaient plancher sur le sujet de « La guerre ailleurs... ». Il s'agissait de mettre en lumière le parcours d'étrangers venus combattre pour la France sur le territoire national ou de soldats français engagés à l'étranger. Les participants ont été très inspirés puisque ce sont plus de 380 bandes dessinées qui ont été présentées et plus d'un millier d'élèves qui ont travaillé sur la mémoire des conflits contemporains au travers du « neuvième art ». Les lauréats ont également participé à la remise des prix à Paris le 8 novembre. Auparavant, ils ont visité le mémorial du Mont-Valérien (photo ci-dessus).

UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ



1 Les services d'Outre-Mer

“
Le service
de La Réunion
gère officiellement
les ressortissants
de Mayotte depuis
cette année.
”

GUADELOUPE

En Guadeloupe, l'année a été marquée par les suites des ouragans Irma, José et Maria. Certains ressortissants de l'ONACVG, résidant à Saint-Martin et ayant tout perdu, ont bénéficié d'un traitement simplifié de leur dossier. Pendant la crise, le service est venu en renfort du personnel de la préfecture en participant au centre opérationnel départemental. Il a ensuite contribué à la mise en place du comité local d'aide aux victimes.

MARTINIQUE

En Martinique, le service a réalisé une vingtaine d'opérations mémorielles dont les opérations phares ont été la commémoration de la révolte de Balata et un marathon, le 8 mai, sur le territoire de Fort-de-France avant la cérémonie militaire.

GUYANE

En Guyane, dans un contexte difficile, le service a conduit sa mission d'action sociale au plus près des ressortissants, y compris les plus isolés. Le service a également assuré la gestion en matière de droit à la reconnaissance (carte du combattant, titre de reconnaissance de la Nation) des 2 000 militaires des Forces Armées en Guyane (FAG).

LA RÉUNION

Le service de La Réunion s'est particulièrement impliqué dans le domaine social, d'autant qu'il gère officiellement les ressortissants de Mayotte depuis 2017. Dans le domaine mémoriel, la base de données intitulée « Mémoire Australe de la Grande Guerre », recensant les poilus issus de l'Océan Indien (La Réunion, Madagascar, les Comores, l'île Maurice, les Seychelles), sera mise en ligne prochainement. Cette base facilitera les recherches et la mise à jour des monuments aux morts.

NOUVELLE-CALÉDONIE

En Nouvelle-Calédonie, l'activité du service dans le champ mémoriel a été marquée notamment par la cérémonie de rapatriement des cendres du tirailleur Kalepo, décédé au champ d'honneur à la fin de la Première Guerre mondiale lors des combats de Vesles et Caumont dans l'Aisne.

POLYNÉSIE

Enfin, le service de Polynésie, en lien avec celui des Alpes-Maritimes, a finalisé la réhabilitation de onze tombes de grands anciens combattants polynésiens, morts pour la France en 1918 et enterrés au cimetière du Grand Jas à Cannes. Le service a également œuvré pour l'accueil d'une importante délégation d'anciens combattants de Nouvelle-Calédonie à l'occasion du 11 novembre.



2 Les trois services de l'ONACVG au Maghreb

ALGÉRIE

Le service d'Alger a conduit un important travail en matière d'action sociale au profit de ses 90 000 ressortissants. Cette action se traduit notamment par la mise en place de missions délocalisées à travers plusieurs villes d'Algérie. Il a également soutenu en 2017 des initiatives intergénérationnelles : une rencontre entre un ancien combattant de Mers-el-Kébir et des élèves du Lycée français à Alger le 16 novembre ; des récoltes de témoignages filmés ; une exposition consacrée à l'Algérie et la Grande Guerre, diffusée en France dans une vingtaine d'établissements scolaires. Enfin, un important travail a été engagé pour la minéralisation de la nécropole du Petit Lac à Oran (environ 7 000 sépultures) et la mise à jour de l'état civil militaire des différents carrés militaires français en Algérie.

TUNISIE
4 000
ressortissants

ALGÉRIE
90 000
ressortissants

MAROC
30 000
ressortissants

Marc Goulpié

43 ans, Attaché principal d'administration adjoint au directeur du service de l'ONACVG en Algérie, depuis janvier 2016

Ayant servi entre 2004 et 2015 en tant qu'analyste dans le domaine des relations internationales au ministère de la Défense et comme conseiller politique dans une organisation internationale, j'ai souhaité rejoindre cette affectation au service de l'ONACVG en Algérie, laquelle associe à la fois l'exercice de l'aide à la décision en matière de conduite du changement et la pratique de la diplomatie mémorielle.

En effet, en complément du conseil en matière de ressources humaines, de finances ou de logistique, la fonction d'adjoint au directeur d'un service à l'étranger recouvre des problématiques spécifiques, que ce soit pour l'entretien et la valorisation d'un important patrimoine mémoriel (2 nécropoles représentant plus de 10 000 sépultures) en lien avec les autorités locales, l'organisation de cérémonies internationales ou d'actions mémorielles (expositions, échanges entre des anciens combattants et des élèves) tenant compte des impératifs protocolaires, ou encore la préparation d'éléments de langage et la participation à des réunions décisionnelles dans le cadre du processus de suivi des groupes de travail bilatéraux (disparus de la guerre d'indépendance, archives, victimes des essais nucléaires).

À la fois au contact des collaborateurs qui déclinent au quotidien les missions de l'ONACVG en Algérie, des ressortissants du service et de partenaires algériens, cette fonction contribue à la stratégie de l'Office visant à l'émergence d'une mémoire partagée et apaisée.



“ Cette fonction contribue à la stratégie de l'Office visant à l'émergence d'une mémoire partagée et apaisée. ”

MAROC

Le service de Casablanca a, pour sa part, continué en 2017 ses missions de soutien et d'assistance administrative et sociale au bénéfice de ses 30 000 ressortissants. En matière d'appareillage, ce sont 615 personnes handicapées qui ont été prises en charge. Le service a contribué également au développement d'une mémoire commune entre la France et le Maroc et de l'entretien d'un important patrimoine (7 carrés militaires représentant 18 454 sépultures réparties sur 57 888 mètres carrés dont le plus imposant est celui de Ben M'Sick à Casablanca).

TUNISIE

Le service de Tunis a mené un important travail de solidarité au profit de ses 4 000 ressortissants. Il a mis en place des opérations en partenariat avec l'Institut Français de Tunisie et le musée militaire national tunisien. Dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale, le lycée René Descartes a organisé, avec le service de l'ONACVG de Tunis, la semaine de la mémoire militaire commune à la Tunisie et à la France, du 6 au 11 novembre 2017. Enfin, les importants travaux de rénovation de la nécropole de Gammarth se sont poursuivis (1014 sépultures restaurées en deux ans).

AFFECTATION DIRECTEURS DE SD AU TITRE DE L'ANNÉE 2017

SERVICE DÉPARTEMENTAL	RECRUTEMENT	PRÉNOM NOM
BAS-RHIN	01/01/2017	Jean PILLERI
TERRITOIRE DE BELFORT	01/01/2017	Michaël VERRY
SAVOIE	01/02/2017	Cécile CLERY-BARRAUD
VENDÉE	01/07/2017	Claude VIGOUREUX
YVELINES	01/07/2017	Jean-Michel PENILLEAU
HAUTE-CORSE	01/07/2017	Marguerite MONDOLONI
GERS	01/08/2017	Olivier DUPONT
TUNISIE	01/08/2017	Gérald URSO
HAUTE-LOIRE	01/09/2017	Xavier ARNAULT
NIÈVRE	01/09/2017	Catherine JEAUNET
NOUVELLE-CALÉDONIE	01/11/2017	Jean-Paul LEXTRAIT
LOT	01/12/2017	Marc PARAIRE

MOBILITÉ DES DIRECTEURS DE SD AU TITRE DE L'ANNÉE 2017

SERVICE DÉPARTEMENTAL	RECRUTEMENT	PRÉNOM NOM
LYON	01/03/2017	Magali MOLINA
SAONE-ET-LOIRE	01/07/2017	Bruno DUPUIS
MAROC	01/08/2017	Muriel BAGGIO



Ludovic Banas

42 ans, Attaché d'administration,
Directeur du service départemental de l'ONACVG
de la Gironde depuis 2016.

Après des études en histoire, j'ai débuté ma carrière dans le domaine de la formation professionnelle. En 2007, je suis entré à l'Office comme délégué à la mémoire combattante. Puis, en 2011, j'ai été nommé Directeur du service départemental de l'ONACVG des Hautes-Pyrénées.

Lors de mon arrivée en Gironde, j'ai tout de suite perçu le poids et le dynamisme de ce département. Néanmoins, il convenait de redonner une certaine visibilité au service auprès des différents acteurs institutionnels et associatifs. Le service est désormais leur interlocuteur privilégié grâce à l'engagement de l'ensemble de l'équipe qui m'entoure.

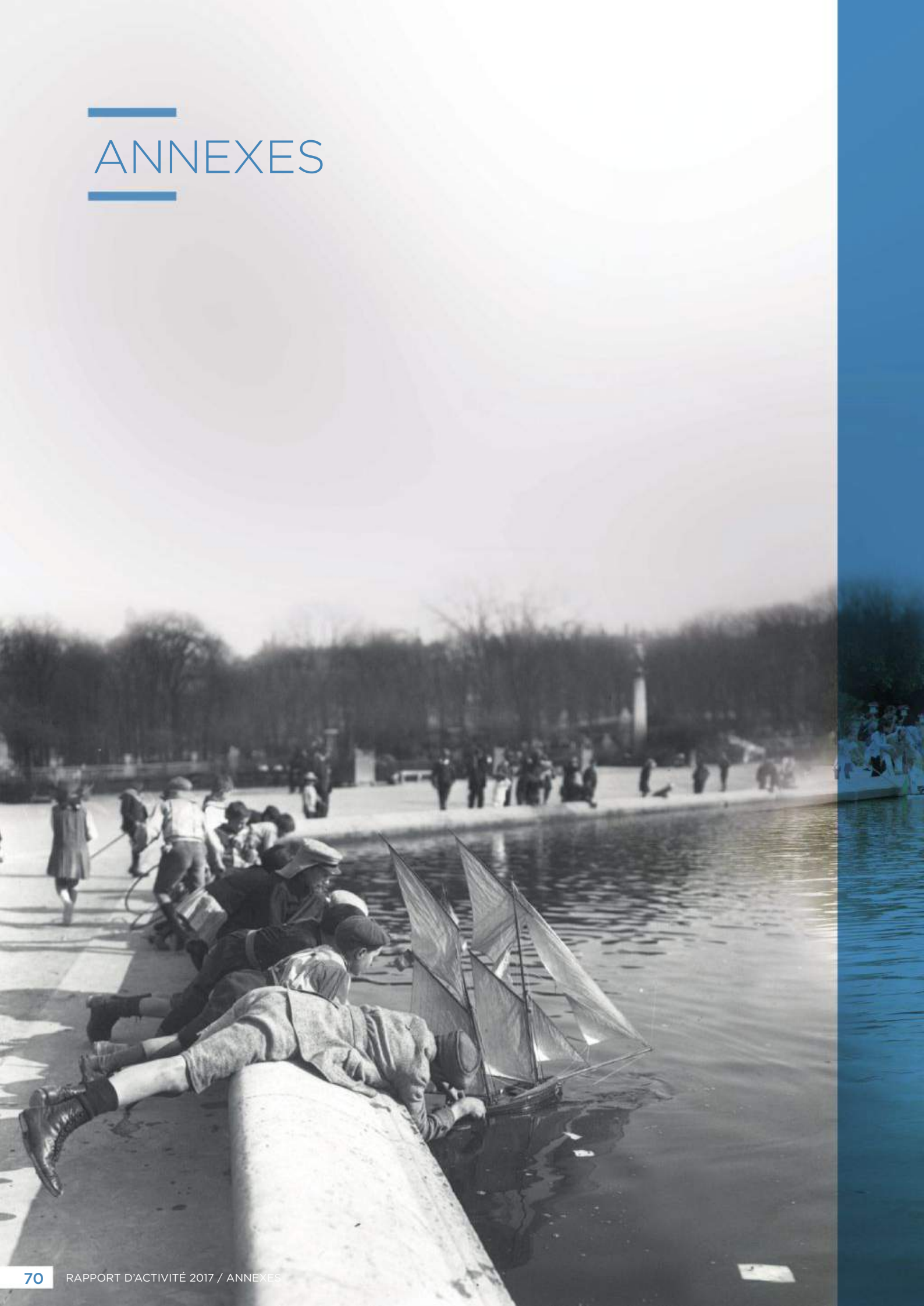
La grande diversité de nos missions constitue un des attraits de la fonction. Cependant, elle exige d'être en mesure de passer, très rapidement, d'un dossier à un autre ou d'un domaine à un autre.

Le suivi des victimes d'actes de terrorisme et des blessés de guerre nous confronte à des situations souvent douloureuses et demande de savoir faire preuve d'empathie tout en sachant se préserver. Mais ce sont deux missions dans lesquelles je me sens le plus utile car la satisfaction éprouvée lorsqu'on assiste à la reconstruction d'un ressortissant gomme toutes les difficultés rencontrées.

Je suis aussi très attaché au développement de l'activité mémorielle. Elle me paraît plus que jamais essentielle à l'éducation citoyenne des plus jeunes. En outre, elle repose sur des partenariats avec des acteurs culturels, institutionnels ou associatifs.

À mon sens, ces quelques exemples confirment que l'ONACVG est un acteur institutionnel qui a toute sa place pour répondre aux questions et aux défis auxquels est aujourd'hui confronté notre pays.

ANNEXES



- 
- 1 Programme de rénovation des sépultures de guerre
 - 2 Programmation de rénovation des hauts lieux de la mémoire nationale
 - 3 Relogements des services
 - 4 L'Œuvre nationale du Bleuets de France
 - 5 Activité cartes, titres et mentions
 - 6 Cartes de stationnement
 - 7 Cartes d'invalidité
 - 8 Les chiffres de la solidarité
 - 9 Budget 2017



1 Programme de rénovation des sépultures de guerre

PROGRAMME DE RÉNOVATION DES SÉPULTURES DE GUERRE 2017

Localisation	Nature des opérations	Dépenses
Notre-Dame de Lorette (62)	Restauration des mosaïques et toiture	127 590 €
		1 175 440 €
	Remise en service du phare de la tour lanterne	8 545 €
		Travaux de reprise de l'étanchéité des murs extérieurs de la basilique
		1 344 089 €
Montdidier (80)	Rénovation de la nécropole	884 991 €
Saint-Dizier (52)	Rénovation du carré militaire	188 881 €
		1 073 872 €



Localisation	Nature des opérations	Dépenses
Hirson (02)	Rénovation du carré militaire	30 434 €
Orbey Wettstein-Le Linge (67)	Rénovation de la nécropole	22 433 €
Roanne (42)	Rénovation de la crypte	17 000 €
Solesmes (72)	Rénovation du carré militaire	7 300 €
Vassieux en Vercors (26)	Aménagement de la salle Mémoire de la nécropole	6 789 €
Neuville Saint Vaast (62)	Rénovation du monument du cimetière tchécoslovaque	37 794 €
Sarrebourg PG (57)	Rénovation de la nécropole	21 245 €
		142 994 €
Rémy (60)	Rénovation de la nécropole	432 645 €
Chambry (77)	Rénovation de la nécropole	167 635 €
Neuilly Saint Front (02)	Rénovation de la nécropole	400 014 €
Saint-Benoît la Chipotte (88)	Rénovation de la nécropole	4 920 €
Rethel (08)	Rénovation de la nécropole	65 718 €
Chasselay - Tata sénégalais (69)	Rénovation de la nécropole	100 828 €
		1 171 760 €
Diverses opérations pluriannuelles	Fournitures des plaques d'identification pour divers sites	32 026 €
	Fournitures d'emblèmes pour divers sites	290 968 €
		322 994 €
TOTAL		4 055 710 €



OPÉRATIONS INITIÉES LES ANNÉES PRÉCÉDENTES ET ACHEVÉES EN 2017

Opérations	Nature des opérations	Dépenses
La Ferme de Suippes	Rénovation de la nécropole	738 773 €
Cuts	Rénovation de la nécropole	215 350 €
Morvillars	Menus travaux	3 817 €
Effry	Rénovation de la nécropole	58 103 €
Senlis	Rénovation de la nécropole	323 504 €
Altkirch	Rénovation partielle	13 115 €
		1 352 662 €



2 Programmation de rénovation des hauts lieux de la mémoire nationale

Opérations	Nature des prestations	Dépenses
CERD-STRUTHOF		563 820 €
Signalétique	Fabrication du mobilier de signalétique	141 575 €
Rénovation Mémorial et Nécropole	Études complémentaires de maîtrise d'œuvre	177 288 €
Mise en sécurité électrique Baraque Cuisine et Villa Kommandantur	Diagnostic électrique	5 224 €
Relevés et maquette numérique	Réalisation des relevés du site	23 256 €
Chambre à gaz (réfection et muséographie)	Maîtrise d'œuvre architecte en chef des monuments historiques	89 633 €
Rénovation Miradors	Maîtrise d'œuvre architecte en chef des monuments historiques et études préalables	111 248 €
Rénovation guérites gardiens	Maîtrise d'œuvre architecte en chef des monuments historiques	15 596 €
ÎLE DE LA CITÉ		24 000 €
Aménagement de la salle d'exposition temporaire	Assistance à maîtrise d'ouvrage	24 000 €



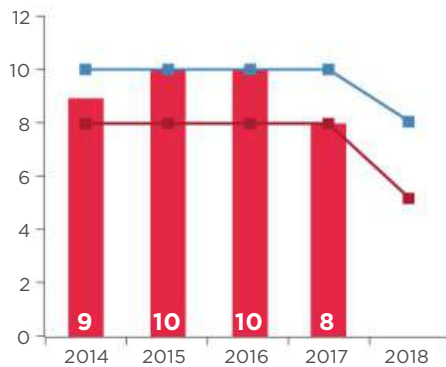
Opérations	Nature des prestations	Dépenses
MONT-VALÉRIEN		209 211 €
Signalétique	Études et fabrication	143 011 €
Rénovation du pavillon gardien et création d'une salle modulaire	Diagnostic technique et amiante	23 400 €
Préparation du caveau pour le dernier Compagnon de la Libération dans la crypte	Travaux de maçonnerie	13 160 €
Rénovation de la Chapelle	Diagnostic	29 640 €
MONTLUC		48 463 €
Rénovation bâtiment d'accueil	Maîtrise d'œuvre	24 029 €
Bureaux des agents (aménagement)	Travaux de peinture, plomberie et électricité	24 434 €
MONT-FARON		294 441 €
Rénovation mémorial	Muséographie	294 441 €
TOTAL HLMN		1 139 935 €



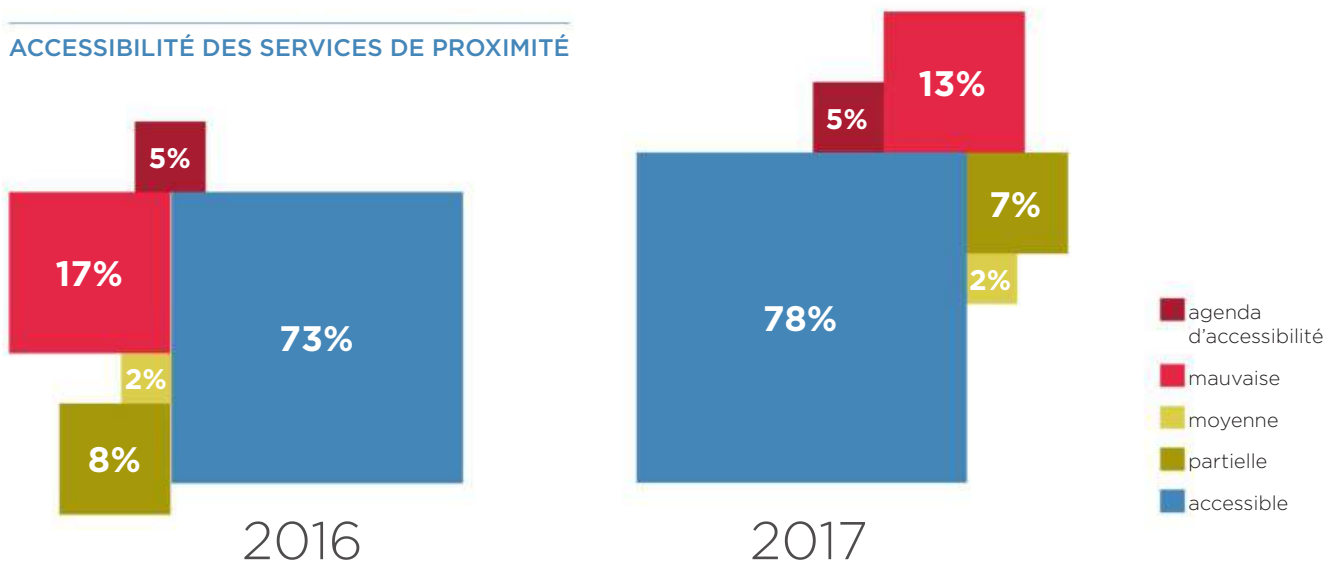
3 Relogements des services

RELOGEMENTS

- relogements
- objectif maximum
- objectif minimum



ACCESSIBILITÉ DES SERVICES DE PROXIMITÉ





4 L'Œuvre Nationale du Bleuets de France

DÉTAIL DES DÉPENSES DU BLEUET DE FRANCE AU PROFIT DE LA SOLIDARITÉ

NATURE DES INTERVENTIONS	MONTANT DES INTERVENTIONS
Équipement des EHPAD	93 633,71 €
Aides à la majorité et étrennes aux enfants pupilles de la Nation	88 970,00 €
Études et dépenses courantes pour les pupilles de la Nation en étude	200 000,00 €
Aide exceptionnelle aux veuves	50 511,25 €
Soutien aux blessés des Invalides	18 457,22 €
Soutien par le sport aux blessés	6 719,25 €
Colis au profit des militaires des opérations extérieures	38 100,00 €
Rencontres militaires "blessures et sports"	20 000,00 €
Participation aux projets Phoenix et Papillon en faveur des pupilles des attentats terroristes	40 000,00 €
Achats d'équipements en faveur des blessés	42 270,75 €
Équipement pour personnes à mobilité réduite	39 337,79 €
Subvention à l'Institution Nationale des Invalides	500 000,00 €
TOTAL	1 137 999,97 €



DÉTAIL DES DÉPENSES DU BLEUET DE FRANCE AU PROFIT DE LA MÉMOIRE

NATURE DES INTERVENTIONS	MONTANT DES INTERVENTIONS
Diverses opérations mémoire des services de proximité	221 805,60 €
Total services de proximité	221 805,60 €
14 juillet : journée des plus jeunes porte-drapeaux de France	7 386,60 €
Impression des diplômes d'Honneur de Porte-drapeau (6 000 exemplaires)	3 934, 50 €
Refonte de l'identité visuelle des concours scolaires de l'Office	19 909,04 €
Cérémonie de remise des prix des concours scolaires	15 359,04 €
Duplication en 20 exemplaires de l'exposition « La guerre d'Algérie. Histoire commune, mémoires partagées ? »	16 055,12 €
Subventions associatives	8 640,00 €
Total centrale	71 284,30 €
TOTAL DES OPÉRATIONS MÉMORIELLES	293 089,90 €

LES DÉPENSES DU BLEUET DE FRANCE

Destination des crédits	Pourcentage	Dépenses effectuées en 2017
SOLIDARITÉ	58% de la part revenant à l'ONBF	1 137 999,97 €
MÉMOIRE	25% de la part revenant à l'ONBF	293 089,90 €
PROMOTION	17% de la part revenant à l'ONBF	187 170,83 €
TOTAL	100%	1 618 260,70 €



5 Activité cartes, titres et mentions

CARTES DU COMBATTANT ET TITRES DE RECONNAISSANCE DE LA NATION DÉLIVRÉS 2010-2017

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	TOTAL
Cartes du combattant attribuées	2 228	13 593	24 192	24 773	32 856	37 712	30 661	19 705	185 720
Dont OPEX	144	3 653	8 897	16 322	17 900	30 141	26 342	17 264	120 663
Titres de Reconnaissance de la Nation attribués	1 723	15 995	28 276	25 433	17 462	17 112	15 237	12 816	134 054
Dont OPEX	276	4 319	9 642	13 749	8 371	10 827	11 092	10 090	68 366



RÉPARTITION DES CARTES DU COMBATTANT AU TITRE DES OPEX PAR THÉÂTRE

Territoires	Cartes du combattant
AFGHANISTAN	1717
BARKHANE	3 717
BOSNIE-HERZÉGOVINE	11
CAMBODGE	57
CAMEROUN	24
CHAMMAL	1 312
CONGO	2
CÔTE D'IVOIRE	1 137
CÔTE D'IVOIRE CALAO	4
ÉGYPTE	1
EX-YOUGOSLAVIE	3 018
GABON	68
HAÏTI	49
HÉRACLÈS MER	18
IRAK	11
JORDANIE	18
KOSOVO MINUK	30
LIBAN	662
LIBYE HARMATTAN	230
MADAGASCAR	4
MALI MINUSMA	3
MALI (SERVAL)	553
MAURITANIE	37
MINURSO	1
OUGANDA	4
RÉGION DU GOLFE PERSIQUE ET D'OMAN	303
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	1 325
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	14
RÉPUBLIQUE DU LIBAN ET D'ISRAËL	1 056
RWANDA	8
SOMALIE	23
SOMALIE ATALANTA	189
TCHAD	1 645
TIMOR ORIENTAL	3
ZAIRE	10
TOTAL	17 264



MENTIONS « MORT POUR LA FRANCE » ATTRIBUÉES EN 2017 PAR CONFLIT

	AVIS FAVORABLES		AVIS DÉFAVORABLES		TOTAL
	Militaires *	Civils *	Militaires *	Civils *	
1914-1918	29	11	19	1	60
1939-1945	18	77	4	15	114
Indochine	1	0	2	0	3
Algérie	4	19	12	18	53
Afghanistan	0	0	0	0	0
Mali	7	0	1	0	8
Autres OPEX	4	0	3	0	7
Hors guerre	0	0	3	0	7
TOTAL	63	107	45	34	249

* y compris militaires et civils décédés après réforme ou pension

MENTIONS « MORT POUR LE SERVICE DE LA NATION » ATTRIBUÉES EN 2017

	Attributions antérieures à l'année 2017	Année 2017	TOTAL
Militaires*	37	2	39
* dont gendarmes	15	1	16
Policiers	10	1	11
Fonctionnaires	8	0	8
TOTAL	55	3	58

* y compris militaires et civils décédés après réforme ou pension



EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE LA RETRAITE DU COMBATTANT 2010-2017

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Effectifs retraite du combattant au 31 décembre	1 339 730	1 287 388	1 237 694	1 200 185	1 159 167	1 108 996	1 058 947	1 003 202
Retraites du combattant liquidées	4 974	10 686	16 303	18 327	17 058	11 395	7 663	5 472

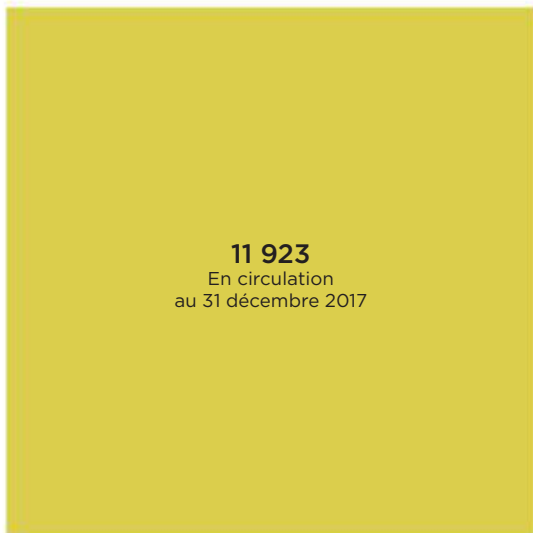
EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE LA RETRAITE DU COMBATTANT PAR CONFLIT AU 31 DÉCEMBRE 2017*

	14/18 et TOE	1939 1945	Indochine et Corée	AFN	OPEX	Non renseigné	TOTAL
Effectifs des bénéficiaires de la retraite du combattant par conflit au 31 décembre 2017	1 240	65 517	8 245	840 906	22 414	64 880	1 003 202

* Source SRE y compris la rubrique « non renseigné »
Le fichier Pastel concerne les ressortissants des pays d'Afrique pour lesquels le SRE ne dispose pas d'une ventilation par conflit.



6 Cartes de stationnement



893
Renouvelées
en 2017



733
Délivrées
en 2017



7 Cartes d'invalidité

ÉTAT DES CARTES D'INVALIDITÉ EN CIRCULATION AU 31 DÉCEMBRE 2017

Types de carte	Victimes civiles toutes guerres	Guerre 1939-1945, Indochine et Corée	Algérie, Maroc et Tunisie	OPEX	Autres	Total
Simple barre bleue	922	2 125	7 018	462	8 774	19 301
Simple barre rouge	1 962	3 475	7 244	385	6 905	19 971
Double barre bleue	129	132	272	23	273	829
Double barre rouge	1 568	3 226	2 559	285	1 963	9 601
TOTAL GÉNÉRAL	4 581	8 958	17 093	1 155	17 915	49 702



8 Chiffres de la solidarité

BILAN GLOBAL DES INTERVENTIONS PAR CATÉGORIE DE RESSORTISSANTS

PUBLICS DE L'ONACVG	2017	
	Nombre d'interventions	Montant en €
Veuves	25 058	12 090 069 €
Anciens combattants	15 389	8 198 463 €
Pupilles et orphelins de guerre	4 360	3 218 515 €
Assistance aux ressortissants à l'étranger	8 377	1 321 166 €
Action sociale collective en direction des ressortissants hébergés en EHPAD et des blessés	3 480	811 948 €
Reconversion professionnelle	331	482 882 €
Autres ressortissants	202	171 814 €
TOTAL GÉNÉRAL	57 306	26 448 457 €



BILAN DES INTERVENTIONS SOCIALES DILIGENTÉES PAR LES SERVICES DE PROXIMITÉ ET LES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER (HORS AFN) PAR NATURE

Catégorie d'intervention	Total	Montant des dépenses
	2017	2017
Aides pour difficultés financières	28 431	16 964 461,00 €
Participation à l'aide ménagère ou au maintien à domicile	9 928	4 422 386,00 €
Aides aux études, à la vie quotidienne, à la majorité, au 1 ^{er} emploi et étrennes	2 775	1 976 240,00 €
Secours d'urgence et achats de chèques de service	521	107 357,00 €
Colis de douceurs	3 743	101 641,00 €
TOTAL	45 398	23 572 085,00 €
Avances remboursables	109	153 600,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	45 507	23 725 685,00 €

ADOPTIONS PRONONCÉES EN 2017 PAR CATÉGORIE D'ÂGE ET PAR NATURE

Catégorie d'âge	Orphelins	Enfants de blessés	Victimes directes	Total	Répartition par âge
0 à 5 ans	7	20	6	33	17%
6 à 10 ans	8	24	12	44	23%
11 à 15 ans	6	21	7	34	18%
16 à 18 ans	6	13	12	31	16%
19 à 21 ans	4	15	8	27	14%
21 ans et plus	1	8	12	21	11%
TOTAL	32	101	57	190	100%



NOMBRE DE PUPILLES DE LA NATION DE MOINS DE 21 ANS ACCOMPAGNÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017

Catégorie 1 (OPEX, Guerre)	Catégorie 2 (acte de terrorisme)	Catégorie 3 (acte d'agression mission de service public et MPSN)	Total	Filles	Garçons
238	266	52	556	259	297

NATURE, NOMBRE ET MONTANT DES INTERVENTIONS AU PROFIT DES PUPILLES DE LA NATION DE MOINS DE 21 ANS EN 2017

Nature des interventions	Nombre d'interventions	Montant des interventions
Aide aux études	1 172	1 003 118,00 €
Aide à la vie quotidienne	1 001	594 680,00 €
Étrennes	574	348 900,00 €
Aide à la majorité	26	27 942,00 €
Aide au premier emploi	2	1 600,00 €
TOTAL	2 775	1 976 240,00 €



BILAN DE LA RECONVERSION PAR CATÉGORIE DE RESSORTISSANTS

Qualité de ressortissant	Nombre d'interventions	Montant des interventions
Combattants (titulaire du titre de reconnaissance de la Nation et de la carte du combattant)	293	424 589,00 €
Pensionnés militaire d'invalidité	28	60 053,00 €
Pupilles de la Nation	1	2 500,00 €
Victimes d'actes de terrorisme	9	18 160,00 €
TOTAL	331	505 302,00 €

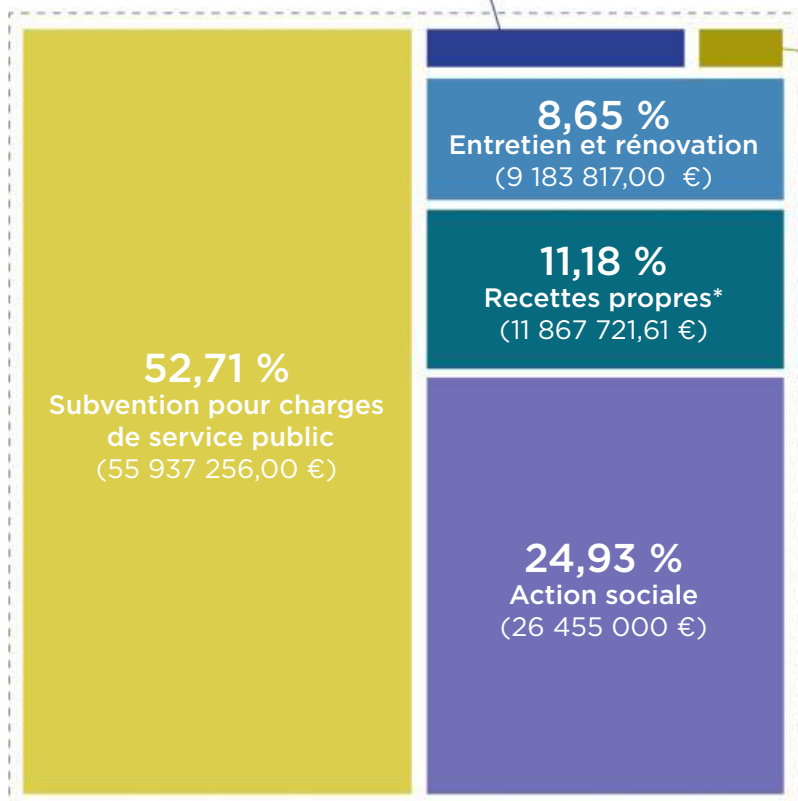
MILITAIRES BLESSÉS ACCOMPAGNÉS PAR L'OFFICE PAR ARMÉE D'ORIGINE

Armée d'origine	2017		TOTAL
	Convention	Hors Convention	
Air	49	35	84
Mer	15	43	59
Terre	109	823	932
Gendarmerie	0	22	22
Service de santé des armées	33	26	59
TOTAL	206	949	1 155



9 Budget 2017

2,07 %
Harkis-rapatriés**
 (2 200 000,00 €)



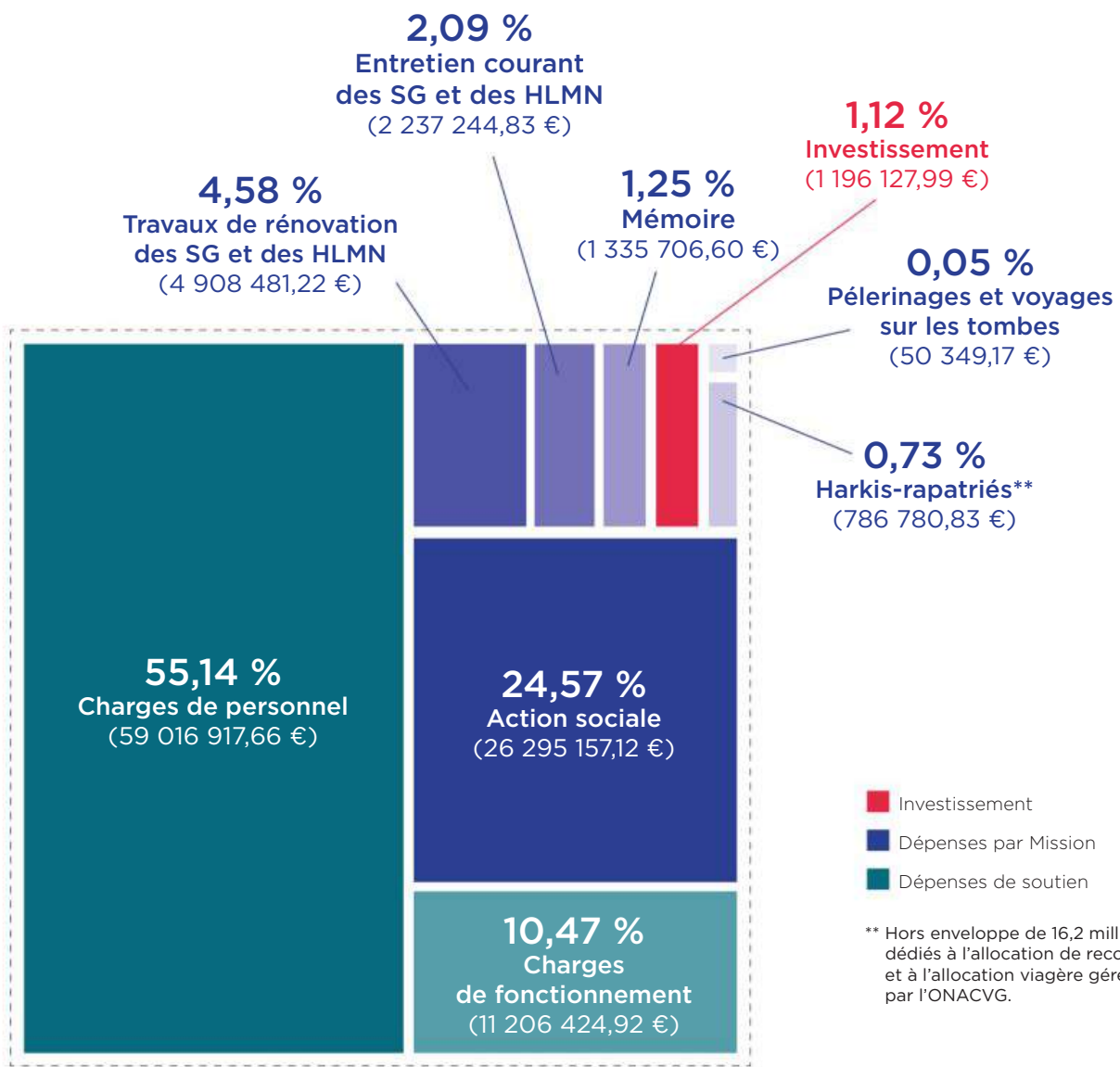
0,44 %
Mémoire
 (470 000,00 €)

* Dont :

- . Recettes propres globalisées :
1 577 522,68 €
(frais de gestion, cessions immobilières...),
- . Autres financements publics fléchés :
303 615,80 €
(subventions des collectivités territoriales),
- . Recettes propres fléchées :
2 809 410,88 €
(ONBF, dons et legs, recettes des HLMN, remboursement de Carignan),
- . Remboursement de la rémunération des professeurs des ERP :
7 177 172,25 €.

** Hors enveloppe de 16,2 millions € dédiés à l'allocation de reconnaissance et à l'allocation viagère gérées par l'ONACVG.

Ressources : 106 113 794,61 €



Dépenses : 107 033 190,34 €

CRÉDITS PHOTOS

Couverture

Franz Massard, Kssm tomo (Fotolia) / Les enfants déposent des fleurs sur les tombes des soldats au cimetière de Douaumont (Agence Mondial - Gallica)

Pages 2-3

lapas77 (Fotolia) / Luxembourg, des enfants jouant avec un petit bateau sur le grand bassin central (Agence Rol - Gallica)

Page 4

Dicod ministère des Armées

Page 5

ONACVG

Page 6

Katarina Gondova (Fotolia) / Jeunes enfants faisant un bonhomme de neige aux Buttes Chaumont (Peyr. - Gallica)

Page 8

Philippe Servent / Présidence de la République

Page 9

Philippe Servent / Présidence de la République

Pages 10-11

E. Rabot SGA Ministère des Armées

Pages 12-13

ONACVG

Pages 14-15

ONACVG

Page 16

Archives départementales des Hauts-de-Seine / Vincent Lefebvre

Page 17

ONACVG

Page 18

ONACVG

Page 20

Tatiana (Fotolia) / Plage de Deauville (Agence Rol / Gallica)

Pages 22 à 27

Pierre-Yves Duval

Page 28

mihakonceptcorn (Fotolia) / Debenne, 3 ans, Boisserel, 3 ans, deux jeunes enfants à vélo (Agence Rol - Gallica)

Page 30

stokkete (Fotolia)

Pages 32-33

Pierre-Yves Duval

Page 34

nessyal (Fotolia)

Page 35

ONACVG

Page 36

ONACVG / Richon fils, portrait d'enfant (Agence Rol - Gallica)

Page 37

Préfecture de la Nièvre

Page 38

Base aérienne projetée au Levant

Page 39

ONACVG

Page 40

Sylvain Gourheu
ONACVG

Page 41

Pierre-Yves Duval

Page 42

ohsuriya (Fotolia) / Inauguration de l'école en plein air, boulevard Bessières, enfants jouant dans la cour (Agence Rol - Gallica)

Pages 44-45

ONACVG

Page 46

JeanLuc (Fotolia)

Page 47

ONACVG

Page 49

En haut : Pierre-Yves Duval
En bas : Dicod

Page 50

Philippe Servent / Présidence de la République

Page 51

En haut : Guillaume Besnard (Fotolia)
En bas : ONACVG

Page 52

ONACVG

Page 53

En haut : Philippe Servent / Présidence de la République
En bas : ECPAD

Page 54

En haut : ECPAD
En bas : ONACVG

Page 55

En haut : ONACVG
En bas : ECPAD

Page 56

Pierre-Yves Duval

Page 57

E. Rabot SGA ministère des Armées

Page 58

Pierre-Yves Duval

Page 59

ONACVG

Page 60

En haut : ONACVG
En bas : Archives départementales des Hauts-de-Seine, Vincent Lefebvre

Page 61

En haut : ONACVG
En bas : DPMA Jacques Robert

Page 62

En haut : Pierre-Yves Duval
En bas : ONACVG

Page 63

En haut : ECPAD
En bas : ONACVG

Page 64

oda, LIGHTFIELD STUDIOS (Fotolia) / Saint-Ouen, École normale des jeux et sports, tir à la corde entre deux équipes d'enfants (Agence Rol - Gallica)

Page 66

ONACVG

Page 67

ONACVG

Page 69

Pierre-Yves Duval



mémoire et solidarité

**Office National
des Anciens Combattants
et Victimes de Guerre**

Hôtel national des Invalides
129, rue de Grenelle
75700 Paris cedex 07

ISSN : 1249-495X